

Etude sur le développement des filières bio-sourcées dans le bâtiment en Limousin

Etude réalisée par Nomadéis, en partenariat avec Construction&Bioressources, pour le compte de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement du Limousin (contact : Eric TIBI).

Partie 2 : Elaboration d'un plan d'action opérationnel pour le développement des filières de matériaux de construction bio-sourcés en Région Limousin



Sources images : Région Limousin (Vincent Chédeville), Iso-inter, gillaizeau.com, Pôle Eco-construction Limousin. ©

Mars 2013

Nomadéis
Directeurs Associés responsables de projet :

Cédric Baecher - cedric.baecher@nomadeis.com
06 19 97 64 60
Nicolas Dutreix – nicolas.dutreix@nomadeis.com
06 62 28 39 17

21, rue George Sand
75016 Paris, France
Tél. +33 (0)1 45 24 31 44
Fax +33 (0)1 45 24 31 33
www.nomadeis.com

DREAL Limousin
Responsable de l'étude :

Eric Tibi - Eric.Tibi@developpement-durable.gouv.fr
05 55 12 93 18

Ce rapport a été rédigé par :

- Juliette Wirth, chef de projet
- Améline Vallet, chargée d'étude

Sous la supervision de :

- Cédric Baecher, Directeur associé
- Nicolas Dutreix, Directeur associé

Nomadéis

Société anonyme à Responsabilité Limitée (SARL) au capital de 7 700 €
RCS Paris B (France) • SIREN 441 284 874 • APE 7022 Z

21, rue George Sand • 75016 Paris

Tél. : +33 (0)1 45 24 31 44

Fax : +33 (0)1 45 24 31 33

www.nomadeis.com

SOMMAIRE

1) Introduction	5
2) Méthodologie.....	5
3) Plan d'action pour le développement des filières de matériaux de construction bio-sourcés en Région Limousin.....	7
A. Attentes et besoins exprimés lors de l'atelier de concertation.....	7
1. Freins perçus au développement des filières	7
2. Propositions d'actions	8
3. Implication des acteurs.....	10
4. principales attentes exprimées vis-à-vis de la DREAL Limousin	10
B. Structure du plan d'action opérationnel	11
Schéma de synthèse du plan d'action.....	12
Axe 1 - Valoriser les expériences bio-sourcées positives en région Limousin	14
Axe 2 - « Déverrouiller » les gisements existants de matières premières	15
Axe 3 - Donner envie d'entreprendre dans les filières bio-sourcées en région Limousin	16
Axe 4 - Mobiliser massivement les cadres d'action publique existants pour accélérer le développement des filières bio-sourcées	18
Axe 5 - Inciter les ménages à employer des matériaux bio-sourcés lors de la construction ou de la rénovation de leur logement	19
Axe 6 - Communiquer sur la démarche nationale portée par le MEDDE et relayée par la DREAL au niveau régional	20
C. Détail des actions retenues.....	22
4) Initiatives mises en place sur le territoire français en lien avec les filières de matériaux de construction bio-sourcés	37
1. Création d'un cluster sur le thème de la performance énergétique des bâtiments : le Cluster éco-énergie Rhône-Alpes39
2. Organisation d'un réseau d'entreprises qualifiées dans le domaine du patrimoine et de l'environnement : le site « artisans du patrimoine » de la CAPEB Rhône-Alpes41
3. Réalisation d'un guide régional des matériaux éco-performants par la CMA 0643
4. Programme nord-ouest européen associant l'expertise de 11 organisations partenaires de 5 pays pour l'évaluation des éco-matériaux de construction : Projet CAPEM45
5. Réalisation d'une étude sur le développement de la filière chanvre par la DRIEA Ile-de-France47
6. Accompagnement au développement de la filière chanvre par la Chambre d'Agriculture du Loir et Cher49
7. Les petits déjeuners de l'isolation organisés par la CRMA de PACA51
8. Le théâtre de l'éco-construction en Région Nord-Pas de Calais52
9. Création d'une société d'économie mixte (SEM) par la Communauté d'Agglomération Epinal/Golbey54
10. Construction de 6 maisons BBC représentatives des filières techniques et des modes constructifs les plus récents56

11. Construction d'une matériauthèque intégrée à un pôle de ressource sur l'habitat durable par le Conseil Général de l'Essonne	.58
12. Lancement du Concours "bâtiments basse consommation d'énergie en Languedoc Roussillon" par l'ADEME et le Conseil Régional du Languedoc Roussillon	.59
13. Incitation à l'innovation au sein d'un projet pilote et accompagnement des acteurs locaux par la Commune de Tendon	.61
14. Bonification par le Conseil Régional d'Aquitaine d'aide financière à la réalisation de travaux de rénovation lors de l'emploi de matériaux bio-sourcés : l'éco-chèque Aquitaine	.63
15. Bonification par le Conseil Régional de Basse-Normandie de subvention pour le financement de travaux liés à la performance énergétique et aux énergies renouvelables lors de l'utilisation de matériaux bio-sourcés : le chèque éco-énergie	.64
16 Bonification par la Communauté Urbaine du Grand Nancy d'aides au financement de travaux d'isolation ou de chauffage lors de l'utilisation de matériaux naturels	.66
5) Conclusion.....	67
6) Annexes.....	68
Annexe 1 – Tableau des participants a l'atelier de concertation du 14/02/2013.....	68
Annexe 2 – Tableau des participants à la réunion de restitution du 30/04/2013	69

1) INTRODUCTION

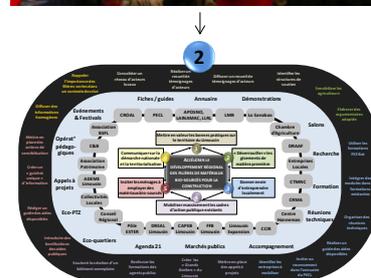
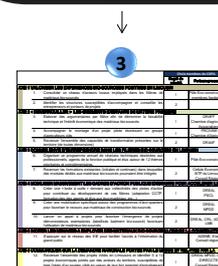
Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de l'étude sur le développement des filières bio-sourcées dans le bâtiment en Limousin confiée à Nomadéis par la DREAL Limousin en octobre 2012. Il fait suite à un premier rapport présentant un état des lieux de cinq filières de matériaux de construction bio-sourcés (chanvre, laine de mouton, ouate, textile recyclé et terre crue) à l'échelle de la région. Cet état des lieux présente un bilan des principales forces et faiblesses du territoire pour chacune des filières étudiées et met en exergue les enjeux auxquels sont confrontés les différents acteurs impliqués dans leur développement.

L'objectif de ce second rapport est l'élaboration d'un plan d'action opérationnel par la DREAL Limousin, en concertation avec les acteurs concernés sur le territoire, en vue de favoriser le développement régional des filières de matériaux de construction bio-sourcées. Ce plan d'action s'accompagne de la présentation d'initiatives similaires mises en place dans d'autres régions françaises en lien avec les objectifs présentés dans le plan d'action.

2) MÉTHODOLOGIE

L'élaboration du plan d'action a reposé sur **4 principales étapes** :

1. Organisation le 14 février 2013 d'un **atelier de concertation d'une demi-journée réunissant une trentaine d'acteurs locaux** actifs sur les filières de matériaux de construction bio-sourcés (liste des acteurs disponible dans l'annexe 1), organisé en 3 temps :
 - a. Présentation des résultats de l'état des lieux et échange sur les freins perçus ;
 - b. Proposition de pistes de d'action et recueil des réactions des participants ;
 - c. Suggestion par certains acteurs de démarches que leurs structures respectives pourraient mettre en place en vue de contribuer au développement des filières.
2. Elaboration d'un **plan d'action détaillé** organisé en 6 axes, 15 sous axes et **32 actions** ;
3. **Sélection par le Comité de pilotage de 12 actions** à mettre en œuvre en priorité (et définition de niveaux de priorité) ;
4. **Elaboration de fiches-actions détaillées** envisageant les modalités de mise en œuvre pratique de chacune des actions retenues par le Comité de pilotage.


En parallèle de l'élaboration de ce plan d'action, Nomadéis, avec l'aide de son partenaire Construction&Bioressources, a identifié **16 initiatives mises en œuvre dans d'autres régions françaises**, répondant aux objectifs fixés par le plan d'action. Chacune de ces initiatives fait l'objet d'une fiche projet détaillant ses modalités de mise en œuvre et les principaux résultats obtenus.

The image shows a project fiche for 'Chèque éco-énergie Basse-Normandie'. It includes a map of the region, a list of objectives, a table of financial data, and a list of stakeholders.

Indicateur	Unité	2019	2020	2021	2022
Montant des chèques éco-énergie	€	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre de bénéficiaires	Nombre	100	100	100	100
Montant des travaux réalisés	€	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre de chantiers réalisés	Nombre	100	100	100	100

Exemple de fiche projet – Le chèque éco-énergie Basse-Normandie

Enfin, l'étude s'est conclue par l'organisation d'une **réunion de restitution ayant réuni une vingtaine d'acteurs du territoire** (liste des acteurs disponible dans l'annexe 2), qui pour l'essentiel avaient participé à l'atelier organisé au mois de février. L'objectif de cette réunion était de présenter aux participants le plan d'action opérationnel finalisé, prenant en compte leurs premières remarques et propositions, et de préciser les modalités de mise en œuvre des différentes actions retenues et de confirmer la volonté des acteurs de s'impliquer dans le développement des filières de matériaux de construction bio-sourcés.

3) PLAN D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BIO-SOURCÉS EN RÉGION LIMOUSIN

A. Attentes et besoins exprimés lors de l'atelier de concertation

Un atelier de concertation réunissant une trentaine de participants (cf. liste en Annexe 1) a été organisé à Ester Technopôle à Limoges le 14 février 2013 dans le cadre de la présente étude. Lors de cet atelier, les participants ont été invités à réagir sur l'état des lieux des filières et les freins relatifs à leur développement en région Limousin. Ils ont également pu formuler des propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre pour favoriser le développement des filières et ont suggéré des démarches qu'ils pourraient engager en vue d'y contribuer. Les principaux enseignements de cet exercice sont synthétisés ci-dessous.

1. FREINS PERÇUS AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES

Suite à la présentation des résultats de l'état des lieux réalisé sur le territoire du Limousin, les participants ont échangé sur un certain nombre de freins au développement des filières de matériaux de construction bio-sourcés perçus dans le cadre de leurs activités respectives. Les remarques suivantes ont notamment été relevées :

Enjeux de mobilisation des acteurs

- ✓ De nombreux acteurs (situés à toutes les étapes de la chaîne de valeur) affichent encore une grande prudence et parfois des réticences à s'engager dans l'utilisation de ces matériaux. La prudence des pouvoirs publics est perçue comme étant propre à la France. La commande publique peut pourtant permettre un réel effet d'entraînement, comme c'est le cas en Suède par exemple.
- ✓ Les distributeurs généralistes constatent que la demande des particuliers existe mais que les personnes intéressées finissent souvent par renoncer en raison notamment d'un manque de soutien (financier, mais aussi technique).
- ✓ Il apparaît plus facile pour les architectes de travailler avec les particuliers (généralement des éco-constructeurs ou des personnes disposant de moyens financiers relativement importants) ; le secteur public, contraint par des démarches administratives plus lourdes pour utiliser ces matériaux, se montre plus réticent face à leur usage.

Enjeux de communication et d'information

- ✓ La communication sur les filières concernées (et leur articulation avec les autres filières existantes) est insuffisante (manque de communication sur les bétons de chanvre dans les maisons ossature bois par exemple).
- ✓ Le grand public et les maîtres d'ouvrage publics manquent de connaissances sur ces matériaux. Il apparaît que certains maîtres d'ouvrage ne sont pas réellement sensibilisés à la notion d'énergie grise¹. D'autres régions françaises telles que la Bretagne et l'Alsace, où les acteurs sont mieux informés, semblent plus à même d'encourager et développer le recours à ces matériaux.
- ✓ On note un manque de chantiers démonstrateurs ciblés dans le Limousin.
- ✓ Diverses actions sont initiées en Limousin, mais elles manquent de visibilité et sont parfois réalisées de manière indépendante, sans réelle coordination. Il est important de relayer les initiatives des acteurs locaux.

¹ L'énergie grise est la quantité d'énergie nécessaire à la production et à la fabrication des matériaux ou des produits industriels.

Enjeux de formation

- ✓ On constate un manque de formation de nombreux professionnels qui vendent et appliquent les matériaux bio-sourcés ainsi qu'une difficulté pour motiver les entreprises à monter en compétences sur ces sujets (réticences vis-à-vis de ces matériaux, de leur potentiel, manque de temps et de moyens...). Aujourd'hui, environ 1 artisan sur 100 consultés par des particuliers intéressés par leur utilisation serait en mesure de répondre à la demande existante.
- ✓ Ce problème de formation vient en partie de l'absence de marché significatif, qui fait hésiter les organisations professionnelles à soutenir une montée en compétence massive des artisans (absence de garantie concernant les débouchés).
- ✓ La qualité inégale des formations existantes a également été soulevée.

Enjeux économiques

- ✓ Les matériaux peuvent être perçus comme trop coûteux. Or le prix varie fortement d'un produit et d'une filière à l'autre. Par exemple, la ouate de cellulose est un matériau compétitif tout comme l'enduit béton/chanvre qui s'avère être l'une des techniques les moins onéreuses sur le marché. A l'inverse, les matériaux à base de laine de mouton ou de textile recyclé demeurent moins compétitifs.
- ✓ A leur stade de développement actuel en Limousin, les filières ne parviennent pas à atteindre la taille critique pour réaliser des économies d'échelle suffisantes. Divers acteurs se sont investis de manière individuelle, mais ont tendance à se décourager face au manque d'évolution et de résultats. De plus, le déploiement de projets requiert des moyens financiers souvent importants (notamment pour l'évaluation et la certification) que les acteurs ne sont pas toujours en mesure de mobiliser.
- ✓ Lorsque l'association Lo Sanabao tente de convaincre des agriculteurs de produire du chanvre à destination des marchés de la construction, elle est confrontée à deux questions : quels sont les débouchés potentiels et quelles sont les perspectives en termes de revenus ? Or le prix élevé des céréales et sa forte variabilité tendent à impacter la stabilité de la filière chanvre, les agriculteurs préférant la production de céréales à celle du chanvre en cas d'élévation de leur prix.

Enjeux techniques

- ✓ L'utilisation des matériaux bio-sourcés fait appel à une certaine technicité impliquant un temps de pose plus important que pour d'autres matériaux. Il faut également souligner la saisonnalité de certains de ces matériaux, dont l'utilisation est soumise à des contraintes climatiques.
- ✓ La filière chanvre en Limousin est une filière de taille restreinte et aux moyens mécaniques faibles. Bien que la demande pour les produits de construction à base de chanvre existe, les agriculteurs ne sont pour le moment pas organisés pour produire et transformer des quantités suffisantes de matière première pour répondre à cette demande, ce qui impacte négativement leur image.
- ✓ Le chanvre produit par les agriculteurs sur le territoire du Limousin est uniquement vendu à des auto-constructeurs car il ne dispose pas des évaluations et certifications nécessaires pour permettre aux artisans d'obtenir une assurance décennale².

2. PROPOSITIONS D' ACTIONS

La structure prévisionnelle du plan d'action ainsi que plusieurs propositions d'actions ont été présentées aux participants, puis soumises à discussion. Les nombreuses réactions et remarques formulées ont permis de préparer la version finale du plan d'action, soumise aux participants lors d'une réunion de restitution. Le tableau en page suivante récapitule les propositions formulées ainsi que les actions correspondantes dans le plan d'action final.

² L'acquisition de telles certifications nécessite un investissement financier très important, incompatible avec la taille actuelle de la filière chanvre en Limousin.

Propositions d'actions formulées par les participants :	Actions correspondantes
Décloisonner les filières, par exemple en s'appuyant sur une filière plus connue pour faire connaître les autres (ex : communiquer sur les divers matériaux de construction bio-sourcés lors de la fête du chanvre organisée par l'Association Patrimoine Cognac la Forêt) ;	<i>1</i>
Coordonner les divers événements faisant la promotion d'une filière en particulier ou des matériaux bio-sourcés en général, afin de ne pas multiplier les interventions des professionnels et d'homogénéiser les messages adressés ;	<i>1 et 2</i>
Créer un réseau d'acteurs dans le but d'unir les filières autour de projets communs, de mutualiser les moyens des acteurs, de coordonner leurs actions et de renforcer leur pouvoir de communication ;	<i>1</i>
Proposer des visites d'usines et de sites exemplaires en région Limousin et dans d'autres régions françaises ;	<i>7 et 17</i>
Recenser l'ensemble des projets initiés en Limousin en rapport avec les filières de matériaux bio-sourcés, les acteurs impliqués et communiquer sur leurs résultats ;	<i>32</i>
Mettre en place des appels à projets incitant les acteurs à entreprendre dans les filières bio-sourcées en Limousin (ex : imaginer des systèmes de transformation optimisés) ;	<i>21 et 24</i>
Identifier des entreprises et artisans intéressés à développer leur activité sur le territoire du Limousin, afin de mieux cibler les acteurs à accompagner ;	<i>18</i>
Créer les « Grands Ateliers » du Limousin, qui pourraient s'inspirer des « Grands Ateliers » de l'Isle d'Abeau en Région Rhône-Alpes (http://www.lesgrandsateliers.org) dont les trois missions principales sont la formation, la recherche, l'information et la diffusion ;	<i>26</i>
Utiliser les formations FEE Bat pour favoriser la montée en compétence des professionnels, en les orientant sur la performance énergétique et l'utilisation de matériaux bio-sourcés ;	<i>20</i>
Organiser des formations directement en entreprise ou sur des chantiers exemplaires ;	<i>19 et 24</i>
Réaliser une étude pour déterminer la véritable empreinte carbone des matériaux bio-sourcés ;	<i>5</i>
Mutualiser les moyens des entreprises pour faciliter l'accès aux certifications ;	<i>3</i>
Créer une équipe pour participer au Solar Décathlon (compétition internationale réunissant universités et grandes écoles du monde entier autour du défi « Concevoir et construire une maison solaire autonome en énergie ») ou créer un événement régional sur le même modèle ;	
Mettre en place un accompagnement des collectivités publiques pour la rédaction de cahiers des charges (problématique : mettre en avant les matériaux bio-sourcés locaux sans introduire de distorsion de concurrence) ;	<i>21</i>
Mettre en place des démonstrations grandeur nature permettant de comparer les caractéristiques des matériaux bio-sourcés à celles des matériaux plus conventionnels (convection thermique, temps de déphasage...), par exemple en intégrant une maison utilisant des matériaux bio-sourcés au projet en cours de réalisation à Egletons, visant à comparer 3 maisons témoins instrumentées (réalisations exemplaires en ossatures bois) ;	<i>24</i>
Créer un bâtiment exemplaire (vitrine du savoir-faire limousin) de la conception à l'utilisation, ouvert au public et servant de lieu de formation et de sensibilisation ;	<i>24</i>
Introduire des bonifications des aides publiques pour favoriser l'utilisation de matériaux bio-sourcés ;	<i>30</i>
Mobiliser et sensibiliser les animateurs de l'habitat présents sur le territoire (ANAH et EIE) ;	<i>22</i>
Homogénéiser les messages d'information diffusés sur les matériaux bio-sourcés ;	<i>1</i>
Informier le grand public sur l'existence des matériaux bio-sourcés et leurs possibilités d'utilisation ;	<i>27 et 28</i>
Sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics pour faire face aux réticences éventuelles et surtout pallier le manque d'information ;	<i>13 et 17</i>
Créer un « guichet unique » neutre ayant pour rôle d'améliorer l'information de l'utilisateur final et à même d'apporter une information complète ;	<i>27</i>
Soutenir financièrement les particuliers (il existe aujourd'hui une bonification de 500 € si des matériaux respectueux de l'environnement sont employés dans le cadre du dispositif Energie habitat mis en place par la Région) ;	<i>29 et 30</i>
Orienter des actions de sensibilisation vers le public scolaire, qui pourra ensuite jouer le rôle de relais d'information auprès des familles.	<i>28</i>

3. IMPLICATION DES ACTEURS

Certains participants ont proposé des démarches qu'ils pourraient mener dans le cadre des actions citées précédemment. Ont notamment été suggérées les démarches suivantes :

- ✓ Les pôles de compétences et de recherche présents en Limousin (par exemple le LMB, le CTMNC, etc.) pourraient jouer un rôle de facilitateurs notamment pour encourager la transformation des sujets de recherche en projets industriels.
- ✓ La société Tellus Ceram pourrait apporter son expérience à un briquetier qui souhaiterait développer son activité en Limousin et l'accompagner dans son projet.
- ✓ Le Pôle Eco-construction pourrait organiser des déjeuners de travail mensuels réunissant des professionnels sur des sujets techniques précis et contribuer à relayer les témoignages d'acteurs clés.
- ✓ L'APOSNO, qui organise le salon Tech-ovin les 4 et 5 septembre 2013, salon d'ampleur nationale (12 000 à 15 000 visiteurs) principalement dédié au « mouton-viande », suggère qu'une réflexion soit menée sur la possibilité d'introduire les matériaux bio-sourcés dans cet événement, sous l'angle de l'agriculture et de l'élevage, en intégrant par exemple un chapiteau dédié à ces thématiques.
- ✓ Le LMB a pour projet d'organiser une journée technique en novembre 2013 avec la CAPEB, la FFB et l'association Bâti et savoir-faire en Limousin, pour présenter des chantiers, des références, des avis techniques, des démonstrations, etc.

4. PRINCIPALES ATTENTES EXPRIMÉES VIS-À-VIS DE LA DREAL LIMOUSIN

On peut relever 4 principales attentes exprimées par les participants vis-à-vis de la DREAL Limousin :

- ✓ Initier rapidement des actions concrètes suite à l'atelier de concertation en vue de développer les filières de matériaux bio-sourcés pour la construction en Limousin ;
- ✓ Renforcer la coordination des actions des différents acteurs présents sur le territoire pour les rendre plus efficaces mais aussi pour les valoriser ;
- ✓ Inciter les professionnels à monter en compétences sur ces matériaux afin d'accompagner le développement des marchés concernés ;
- ✓ Sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics et les particuliers aux caractéristiques et qualités des matériaux bio-sourcés pour permettre de développer le marché.

B. Structure du plan d'action opérationnel

Les attentes exprimées par les participants lors de l'atelier organisé au mois de février 2013 et les propositions d'actions qu'ils ont formulées ont abouti à l'élaboration d'un plan d'action organisé selon 6 axes et 15 sous-axes, et composé de 32 propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre par les différents acteurs du territoire.

AXE 1 VALORISER LES EXPERIENCES BIO-SOURCEES POSITIVES EN REGION LIMOUSIN	
1.1	COORDONNER LES INITIATIVES DES DIFFERENTS ACTEURS
	1. Consolider un réseau d'acteurs locaux impliqués dans les filières de matériaux bio-sourcés
	2. Créer une lettre d'information mensuelle sur les filières bio-sourcées en Limousin
1.2	DONNER DE LA VISIBILITE AUX INITIATIVES EXISTANTES EN LIMOUSIN
	3. Identifier les structures susceptibles d'accompagner et conseiller les entrepreneurs et porteurs de projets
1.3	DEMONTRER L'IMPACT POSITIF DES PROJETS BIO-SOURCES
	4. Réaliser et diffuser un recueil de témoignages d'acteurs démontrant les nombreux effets d'entraînement permis par le développement des filières bio-sourcées à l'échelle régionale
	5. Mettre en place des partenariats avec des instituts/centres de recherche pour réaliser des calculs d'impact environnemental (ACV, bilan carbone) des projets en cours
AXE 2 « DEVERROUILLER » LES GISEMENTS EXISTANTS DE MATIERES PREMIERES	
2.1	DEMONTRER AUX AGRICULTEURS LES INTERETS D'UNE VALORISATION DES PRODUCTIONS DANS LA FILIERE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION BIO-SOURCES
	6. Elaborer des argumentaires par filière afin de démontrer la faisabilité technique et l'intérêt économique des matériaux bio-sourcés
	7. Organiser des campagnes de communication et de sensibilisation des agriculteurs
	8. Accompagner le montage d'un projet pilote réunissant un groupe d'agriculteurs clés
2.2	ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE D'INFRASTRUCTURES ADEQUATES
	9. Compiler un guide d'équipements de transformation appropriés avec leurs principales caractéristiques techniques, économiques, etc.
	10. Recenser l'ensemble des capacités de transformation (de toutes dimensions) présentes sur le territoire
	11. Réaliser une étude d'opportunité sur la mise en place d'îlots de production-transformation-stockage
AXE 3 DONNER ENVIE D'ENTREPRENDRE DANS LES FILIERES BIO-SOURCEES EN REGION LIMOUSIN	
3.1	COMMUNIQUER SUR L'INTERET ECONOMIQUE DEMONTRE DE CES MATERIAUX
	12. Rédiger un livre blanc co-signé par tous les acteurs régionaux concernés sur les opportunités économiques des filières de matériaux de construction bio-sourcés pour la région Limousin
	13. Communiquer sur la notion de performance globale (environnementale mais également socio-économique) des matériaux bio-sourcés
3.2	FACILITER L'IDENTIFICATION DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE
	14. Inciter les artisans utilisant les produits bio-sourcés à être recensés dans l'annuaire du Pôle Eco-construction
	15. Faire des filières de matériaux de construction bio-sourcés un des arguments majeurs de l'attractivité de la région Limousin
3.3	SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES DANS LES FILIERES BIO-SOURCEES
	16. Rédiger un guide des aides disponibles susceptibles de s'appliquer à des projets mobilisant les filières de construction bio-sourcées
	17. Organiser un programme annuel de réunions techniques destinées aux professionnels, agents de la fonction publique et élus autour de 12 thèmes prioritaires et complémentaires
	18. En partenariat avec les organisations professionnelles du bâtiment, stimuler la création d'un réseau d'entreprises ayant une compétence spécifique en lien avec les matériaux de construction bio-sourcés
3.4	RENFORCER LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DU BATIMENT AUX MATERIAUX BIO-SOURCES
	19. Recenser les formations existantes (initiales et continues) dans lesquelles des modules dédiés aux matériaux bio-sourcés pourraient être intégrés
	20. Adapter prioritairement les formations FEE Bat pour favoriser la montée en compétences des professionnels

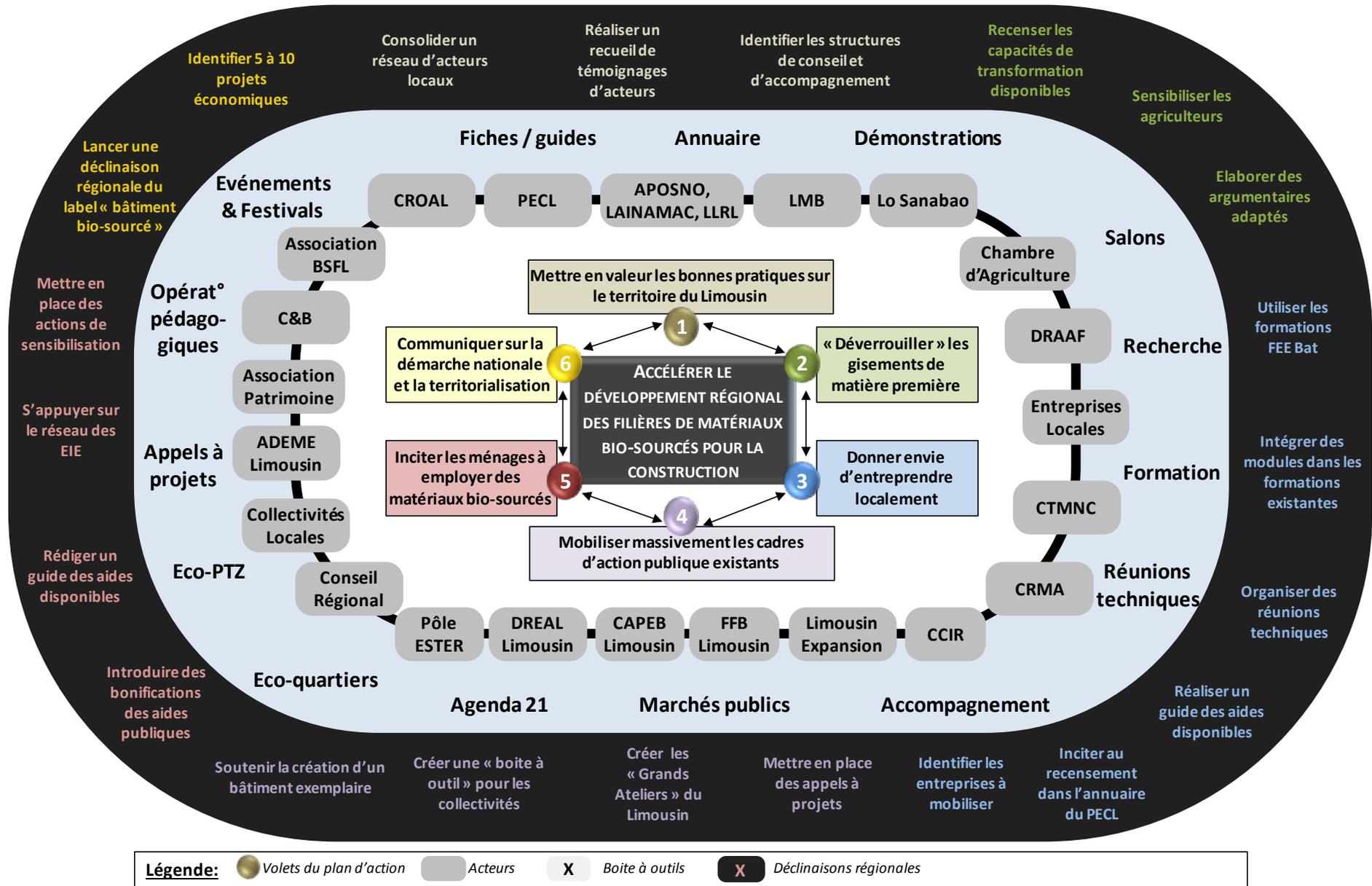
AXE 4 MOBILISER MASSIVEMENT LES CADRES D'ACTION PUBLIQUE EXISTANTS POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES BIO-SOURCEES	
4.1	ACCOMPAGNER LES MAITRES D'OUVRAGE PUBLICS POUR L'EMPLOI DES MATERIAUX BIO-SOURCES
	21. Créer une « boîte à outils » donnant aux collectivités des pistes d'action pour contribuer au développement de ces filières (adaptation des CCTP, formation des agents et élus aux éco-matériaux, etc.)
	22. Mobiliser et sensibiliser les animateurs de l'habitat présents sur le territoire (ANAH)
	23. Créer une mobilisation spécifique autour des programmes d'éco-quartiers pour favoriser le recours aux matériaux de construction bio-sourcés
4.2	FAVORISER L'EXPERIMENTATION EN AIDANT AU DEVELOPPEMENT DE PROJETS DEMONSTRATEURS
	24. Lancer un appel à projets pour favoriser l'émergence de projets démonstrateurs exemplaires (labellisés bâtiment bio-sourcé)
	25. Mettre en place des appels à projets suffisamment incitatifs pour générer une dynamique et encourager les professionnels à accompagner efficacement les maîtres d'ouvrage publics
	26. Créer les « Grands Ateliers » du Limousin pour encourager une expérience concrète des nombreuses utilisations possibles des matériaux bio-sourcés pour la construction (manifestation annuelle)
AXE 5 INCITER LES MENAGES A EMPLOYER DES MATERIAUX BIO-SOURCES LORS DE LA CONSTRUCTION OU DE LA RENOVATION DE LEUR LOGEMENT	
5.1	DEVELOPPER LA SENSIBILISATION AUX BENEFICES DE CES MATERIAUX
	27. S'appuyer sur le réseau des EIE pour faciliter l'accès à l'information du grand public
	28. Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des publics scolaires, mettant en valeur toutes les dimensions socioéconomiques, environnementales, culturelles des filières bio-sourcées
5.2	INCITER FINANCIEREMENT LES MENAGES A EMPLOYER DES MATÉRIEAUX BIO-SOURCÉS
	29. Rédiger un guide sur les aides relatives à l'utilisation de matériaux bio-sourcés disponibles en Limousin, avec des exemples concrets d'utilisation et des témoignages
	30. Introduire autant que possible des bonifications des aides publiques pour favoriser l'utilisation des matériaux bio-sourcés, y compris dans le cadre de projets « hybrides »
AXE 6 COMMUNIQUER SUR LA DEMARCHE NATIONALE PORTEE PAR LE MEDDE ET RELAYEE PAR LA DREAL AU NIVEAU REGIONAL	
6.1	ENGAGER LA DECLINAISON REGIONALE DES OUTILS LANCES A L'ECHELLE NATIONALE
	31. Faire du Limousin la première région pilote à lancer une déclinaison régionale du label bâtiment bio-sourcé, en prenant en compte les contraintes et opportunités propres au territoire (intégrée à l'action 24)
6.2	POURSUIVRE LE LANCEMENT D' ACTIONS CONCRETES SELON LE CADRE PROPOSE PAR LA CIRCULAIRE DE 2012
	32. Recenser l'ensemble des projets initiés en Limousin et identifier 5 à 10 projets économiques portés par des acteurs du territoire, susceptibles de faire l'objet d'un soutien ciblé en raison de leur fort potentiel d'entraînement sur le développement des filières bio-sourcées

SCHEMA DE SYNTHESE DU PLAN D'ACTION

Le schéma de synthèse ci-dessous vise à :

- Etablir des **indications de connexions possibles entre les principaux acteurs** concernés à l'échelle du territoire et les 6 axes d'intervention prévus par le plan d'action ;
- Faciliter l'**appropriation progressive d'une vision collective** autour de toute la palette d'outils mobilisables pour servir cette vision et obtenir des résultats concrets ;
- Fournir de façon visuelle une **indication de feuille de route** sur la manière dont pourraient s'articuler les efforts collectifs des différents acteurs, pour la bonne réalisation du plan d'action.

Ce schéma n'est pas figé dans le temps, il sera de fait amené à évoluer en fonction des actions menées et des acteurs désireux de s'y impliquer. Des acteurs de soutien, susceptibles notamment d'intervenir sur le cofinancement de certaines actions (OSEO, CDC, etc.) pourront également être intégrés à ce schéma dans un second temps.



AXE 1 - VALORISER LES EXPÉRIENCES BIO-SOURCÉES POSITIVES EN REGION LIMOUSIN

1.1 Coordonner les initiatives des différents acteurs

L'état des lieux des filières mené à l'échelle de la région Limousin a permis de constater que diverses actions ont d'ores et déjà été initiées par des acteurs locaux engagés dans les filières de matériaux de construction bio-sourcés. Cependant, il apparaît que ces initiatives sont souvent réalisées de manière indépendante, sans réelle logique de coordination entre acteurs et entre filières, aboutissant à un manque d'harmonisation du discours de promotion des matériaux bio-sourcés, et à une relative dispersion des moyens. Il semble donc indispensable de favoriser la mise en place de mesures visant d'une part à renforcer la coordination des initiatives existantes pour limiter les risques de superposition des rôles et de redondance des actions menées, et d'autre part à homogénéiser le discours des acteurs en vue d'améliorer leur influence collective.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Homogénéiser le discours de promotion des filières bio-sourcées ; • Assurer la diversité des projets menés ; • Mutualiser les moyens des acteurs.
---------------	--

- **Action 1 :** Consolider un réseau d'acteurs locaux impliqués dans les filières de matériaux bio-sourcés.
- **Action 2 :** Créer une lettre d'information mensuelle sur les filières bio-sourcées en Limousin.

1.2 Donner de la visibilité aux initiatives existantes en Limousin

La région Limousin atteste d'un certain dynamisme dans le secteur de l'éco-construction³, et l'on peut notamment recenser divers projets initiés par des acteurs locaux en faveur du développement des filières de matériaux de construction bio-sourcés. Cependant, du fait d'un manque de coordination et de diffusion de l'information, la plupart de ces projets restent peu visibles et les matériaux bio-sourcés relativement méconnus. Pour assurer un développement organisé des filières de matériaux bio-sourcés, la valorisation de ces projets, en vue de démontrer leur faisabilité et d'inciter d'autres acteurs à s'engager, apparaît cruciale. Un effort d'identification des porteurs de projets et des structures pouvant les accompagner dans leur démarche pourrait contribuer à répondre à cet enjeu.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la visibilité des projets ; • Valoriser les pratiques exemplaires ; • Identifier les structures d'accompagnement.
---------------	--

- **Action 3 :** Identifier les structures susceptibles d'accompagner et conseiller les entrepreneurs et porteurs de projets.

Les pistes d'action prévues dans l'axe 1.2 du plan d'action s'inscrivent en synergie avec les orientations de l'animation prévisionnelle du Pôle Eco-Construction Limousin pour l'année 2013.

1.3 Démontrer l'impact positif des projets bio-sourcés

D'amont en aval, les acteurs démontrent certaines réticences à s'engager dans les filières de matériaux bio-sourcés, notamment en raison d'un manque de connaissances de leurs qualités (techniques, sanitaires, environnementales) et de leurs applications potentielles. Ces matériaux représentent en effet à l'heure actuelle un marché de niche, dont le caractère innovant peut susciter un certain nombre d'inquiétudes. Le recueil de témoignages d'acteurs sur les aspects bénéfiques des projets qu'ils ont engagés dans ces filières et l'analyse des caractéristiques techniques et environnementales des matériaux contribueraient à renforcer la confiance des acteurs et à stimuler des projets.

³ Cf page 8 du document « Partie 1 : Etat des lieux des filières bio-sourcées en région Limousin ».

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les retombées positives des matériaux bio-sourcés de l'amont à l'aval des filières (emploi local, empreinte environnementale, utilisation de ressources renouvelables, etc.) ; • Mesurer ces retombées pour permettre leur comparaison avec d'autres matériaux plus conventionnels.
---------------	--

- **Action 4** : Réaliser et diffuser un recueil de témoignages d'acteurs démontrant les nombreux effets d'entraînement permis par le développement des filières bio-sourcées à l'échelle régionale.
- **Action 5** : Mettre en place des partenariats avec des instituts/centres de recherche pour réaliser des calculs d'impact environnemental (ACV, bilan carbone) des projets en cours.

AXE 2 - « DÉVERROUILLER » LES GISEMENTS EXISTANTS DE MATIÈRES PREMIÈRES

2.1 Démontrer aux agriculteurs les intérêts d'une valorisation des productions dans la filière des matériaux de construction bio-sourcés

L'état des lieux a révélé que la région Limousin présente un important potentiel en termes de gisements de matières premières agricoles pouvant être mobilisés dans les filières de matériaux de construction⁴. En effet, certains gisements demeurent à l'heure actuelle sous-valorisés (laine de mouton, textile recyclé) et d'autres pourraient être développés (chanvre), à condition de convaincre les acteurs en amont (agriculteurs, éleveurs, etc.), de l'intérêt de valoriser leur production dans ce type de filières. Cela doit notamment passer par la diffusion de messages adaptés aux profils des différents acteurs ciblés, leur apportant des informations précises sur les conditions techniques de mise en œuvre et les bénéfices économiques qu'ils peuvent en retirer. L'accompagnement d'un projet concret mené par un groupe de producteurs motivés pourrait également permettre d'engager une dynamique et de favoriser un changement d'échelle.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Convaincre les agriculteurs de produire certaines cultures et/ou de valoriser leur production dans les filières de matériaux bio-sourcés ; • Elaborer une stratégie de communication et de diffusion de l'information orientée vers les agriculteurs.
---------------	--

- **Action 6** : Elaborer des argumentaires par filière afin de démontrer la faisabilité technique et l'intérêt économique des matériaux bio-sourcés.
- **Action 7** : Organiser des campagnes de sensibilisation des agriculteurs.
- **Action 8** : Accompagner le montage d'un projet pilote réunissant un groupe d'agriculteurs clés.

2.2 Accompagner la mise en place d'équipements de transformation adéquats

L'état des lieux des filières a fait ressortir l'existence d'une **lacune commune à l'ensemble des filières étudiées** et liée à un manque d'équipements de transformation performants sur le territoire limousin. Ceci se traduit notamment par une **difficulté à exploiter les productions locales**. Cependant, l'acquisition d'outils appropriés représente des investissements conséquents, que les acteurs des filières, souvent de taille restreinte, ne sont pas en capacité de financer seuls. Une réponse pourrait consister à recenser les équipements effectivement disponibles sur le territoire et à renforcer les connaissances des agriculteurs sur les outils permettant de valoriser leur production dans la filière des matériaux de construction.

⁴ Cf enjeu 3.1 page 51 du document « Partie 1 : Etat des lieux des filières bio-sourcées en région Limousin ».

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les équipements nécessaires à la transformation des matières premières pour leur valorisation en matériaux de construction ; • Faciliter l'accès aux équipements de transformation existants.
---------------	--

- **Action 9** : Compiler un guide d'équipements de transformation appropriés avec leurs principales caractéristiques techniques, économiques, etc.
- **Action 10** : Recenser l'ensemble des capacités de transformation présentes sur le territoire (de toutes dimensions).
- **Action 11** : Réaliser une étude d'opportunité sur la mise en place d'îlots de production-transformation-stockage.

AXE 3 - DONNER ENVIE D'ENTREPRENDRE DANS LES FILIÈRES BIO-SOURCÉES EN REGION LIMOUSIN

3.1 Communiquer sur l'intérêt économique démontré de ces matériaux

L'état des lieux des filières bio-sourcées a permis d'identifier 4 distributeurs spécialisés dans la vente de matériaux et produits naturels de construction sur le territoire du Limousin, offrant ainsi un potentiel de débouchés concrets et de filières au moins en partie pré-structurées à l'aval. Cependant, l'impossibilité de se fournir auprès de producteurs, transformateurs ou fabricants locaux pousse les distributeurs spécialisés à s'approvisionner en dehors du Limousin, alors qu'ils seraient généralement prêts à privilégier des produits fabriqués localement, et même à consentir un certain effort financier dans cette optique. En effet, peu de démarches de commercialisation de produits locaux peuvent aboutir en raison de l'insuffisance et l'instabilité des stocks disponibles⁵, ce malgré un marché existant et une demande pour des matériaux bio-sourcés locaux qui excède l'offre. Sensibiliser les entrepreneurs aux opportunités de développer des chaînes de transformation des matières premières locales permettrait de favoriser l'installation durable d'une industrie locale de fabrication de matériaux bio-sourcés.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'installation d'unités de transformation ; • Créer un tissu d'entreprises locales stable pour favoriser le développement d'un marché plus important.
---------------	---

- **Action 12** : Rédiger un livre blanc co-signé par tous les acteurs régionaux concernés sur les opportunités économiques des filières de matériaux de construction bio-sourcés pour la région Limousin.
- **Action 13** : Communiquer sur la notion de performance globale (environnementale mais également socio-économique) des matériaux bio-sourcés.

3.2 Faciliter l'identification des entreprises du territoire

L'identification rapide et simple des entreprises et professionnels du bâtiment formés aux techniques d'éco-construction représente un élément crucial pour le développement des filières de matériaux bio-sourcés pour la construction. Cela contribuerait à simplifier le choix des utilisateurs finaux et favoriserait leur orientation vers des entreprises qualifiées. En particulier, le référencement au sein d'annuaires spécialisés est une démarche importante.

⁵ Cf page 14 du document « Partie 1 : Etat des lieux des filières bio-sourcées en région Limousin ».

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux personnes souhaitant recourir aux matériaux bio-sourcés lors de la réalisation de leurs travaux d'identifier rapidement des entreprises qualifiées ; • Faciliter l'accompagnement des entreprises engagées dans les filières bio-sourcées.
---------------	---

- **Action 14** : Inciter les artisans utilisant les produits bio-sourcés à être recensés dans l'annuaire du Pôle Eco-construction⁶.
- **Action 15** : Faire des filières de matériaux de construction bio-sourcés un des arguments majeurs de l'attractivité de la région Limousin.

Les pistes d'action prévues dans l'axe 3.2 du plan d'action s'inscrivent en synergie avec les orientations de l'animation prévisionnelle du Pôle Eco-Construction Limousin pour l'année 2013.

3.3 Soutenir l'engagement des entreprises dans les filières bio-sourcées

Pour permettre le développement des filières bio-sourcées, il est crucial d'inciter les entrepreneurs (transformateurs, artisans, distributeurs) à développer des projets et de leur donner les moyens de les mener à bien. En effet, la difficulté d'accéder à une information claire et précise sur les opportunités locales (marchés), mais également sur les moyens disponibles peut décourager certains acteurs, ou du moins ne facilite pas leur orientation. Le financement des projets constitue souvent un enjeu majeur. Il s'agira donc de soutenir l'engagement des entrepreneurs dans les filières bio-sourcées en leur apportant un soutien technique et une information précise des moyens mobilisables afin qu'ils puissent poursuivre leur activité, se développer, et servir d'exemple. Cet appui pourra prendre la forme de guides informatifs (techniques, dispositifs financiers), de visites de sites et chantiers exemplaires, etc.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Donner aux entrepreneurs les moyens de s'engager dans les filières bio-sourcées ; • Soutenir les entreprises déjà existantes et les inciter à poursuivre/étendre leurs activités.
---------------	--

- **Action 16** : Rédiger un guide des aides disponibles susceptibles de s'appliquer à des projets mobilisant les filières de construction bio-sourcées.
- **Action 17** : Organiser un programme annuel de réunions techniques destinées aux professionnels, agents de la fonction publique et élus.
- **Action 18** : En partenariat avec les organisations professionnelles du bâtiment, stimuler la création d'un réseau d'entreprises ayant une compétence spécifique en lien avec les matériaux de construction bio-sourcés.

Les pistes d'action prévues dans l'axe 3.3 du plan d'action s'inscrivent en synergie avec les orientations de l'animation prévisionnelle du Pôle Eco-Construction Limousin pour l'année 2013.

3.4 Renforcer la formation des professionnels du bâtiment aux matériaux bio-sourcés

Comme cela a été souligné lors des entretiens ayant permis de bâtir l'état des lieux des filières, les artisans formés aux techniques et pratiques propres aux matériaux bio-sourcés sont encore peu nombreux et les entreprises peinent à recruter du personnel qualifié. Les jeunes et professionnels en reconversion manquent de visibilité sur les opportunités qui existent dans ces filières, ainsi que sur les formations existantes. Afin de professionnaliser ces filières, la DREAL Limousin souhaite soutenir la mise en place de dispositifs visant à accompagner la montée en compétences des étudiants et des salariés du bâtiment sur les thématiques en lien avec l'éco-construction et plus spécifiquement les matériaux bio-sourcés. Cela doit notamment passer par une sensibilisation des acteurs à l'intérêt de se

⁶ Cet annuaire a été réalisé en partenariat avec la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat, dont l'apport a été prééminent concernant les cinq filières faisant l'objet de cette étude, ainsi que pour les filières lin et bois.

spécialiser dans ces filières, et par une adaptation des formations existantes pour qu'elles intègrent des modules dédiés aux matériaux bio-sourcés. A ce titre, la Chambre Régionales de Métiers et de l'Artisanat, l'AFPA et les compagnons portent le projet de développer une formation continue destinée à former des ingénieurs en bâtiment, qui pourrait s'accompagner d'un volet recherche s'intéressant à la réhabilitation et pouvant intégrer la thématique des matériaux bio-sourcés.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Former les professionnels du bâtiment aux matériaux bio-sourcés ; • Inciter les jeunes et/ou professionnels en reconversion à s'orienter vers ces filières.
---------------	--

- **Action 19 :** Recenser les formations existantes (initiales et continues) dans lesquelles des modules dédiés aux matériaux bio-sourcés pourraient être intégrés.
- **Action 20 :** Adapter prioritairement les formations FEE Bat⁷ pour favoriser la montée en compétences des professionnels.

AXE 4 - MOBILISER MASSIVEMENT LES CADRES D'ACTION PUBLIQUE EXISTANTS POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES BIO-SOURCÉES

4.1 Accompagner les maîtres d'ouvrage publics pour l'emploi des matériaux bio-sourcés

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de sa déclinaison pour le secteur du bâtiment, un comité opérationnel « Etat exemplaire » a été institué afin de mettre en œuvre aussi rapidement que possible les engagements du Grenelle en termes d'exemplarité dans la gestion, la construction et la réhabilitation des bâtiments du patrimoine immobilier de l'Etat. Ce comité souligne l'importance des efforts à conduire sur les bâtiments publics pour atteindre les objectifs de diminution de la consommation énergétique, mais aussi le rôle moteur de l'Etat en temps qu'exemple dans l'effort global qui doit être conduit⁸. Dans le cas précis des matériaux bio-sourcés, leur utilisation accrue dans les projets de construction et de rénovation publics pourrait en effet dynamiser la filière, et accélérer la sensibilisation et l'acceptabilité des professionnels et des particuliers. En région Limousin, malgré les nombreuses formations dispensées auprès des acteurs publics⁹, de nombreux agents et élus maîtrisent encore relativement mal les enjeux liés aux filières de matériaux de construction bio-sourcés. L'accompagnement des collectivités pour intégrer de façon optimale les matériaux bio-sourcés dans leurs projets de rénovation ou de construction semble donc essentiel.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'exemplarité de l'Etat en matière de d'éco-construction • Apporter aux collectivités les outils nécessaires à l'utilisation des matériaux bio-sourcés
---------------	--

- **Action 21 :** Créer une « boîte à outils » donnant aux collectivités des pistes d'action pour contribuer au développement de ces filières (adaptation CCTP, etc).
- **Action 22 :** Mobiliser et sensibiliser les animateurs de l'habitat présents sur le territoire (ANAH).
- **Action 23 :** Créer une mobilisation spécifique autour des programmes d'éco-quartiers pour favoriser le recours aux matériaux de construction bio-sourcés.

⁷ Formations aux Economies d'Énergie dans le Bâtiment (FEE Bat) : Dispositif de formation à la rénovation thermique lancé par les pouvoirs publics en 2008.

⁸ La mise en place de dispositifs d'accompagnement et de formations à destination des décideurs publics afin de promouvoir une culture partagée du développement durable et de l'achat public durable, est indiquée dans la circulaire du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'Etat au regard du développement durable dans le fonctionnement de ses services et de ses établissements publics.

⁹ Cf page 8 du document « Partie 1 : Etat des lieux des filières bio-sourcées en région Limousin ».

4.2 Favoriser « l'expérimentation » en incitant au développement de projets démonstrateurs

L'expérimentation représente un outil nécessaire pour mieux appréhender et faciliter l'acceptation de projets ou de thématiques nouveaux. Elle permet de valider des choix techniques et organisationnels, et de comprendre les habitudes des utilisateurs, tout en éclairant les différentes parties prenantes afin de faciliter leurs prises de décision. De plus, le cadre d'action publique apporte une légitimité supplémentaire qui dans le cadre des matériaux bio-sourcés permet de renforcer leur acceptabilité. Développer de tels projets démonstrateurs en région Limousin pourrait ainsi représenter un moyen de soutenir le développement local des filières bio-sourcées, en favorisant le recours à des matériaux et des acteurs locaux. Ce serait également une opportunité de renforcer la visibilité des savoir-faire de la région, et de promouvoir l'éco-construction. Dans l'esprit du projet Villavenir Nord-Pas de Calais¹⁰, la multiplication de projets expérimentaux pourraient également favoriser l'apprentissage des étudiants et des professionnels par l'organisation de visites et de formations dans des contextes concrets.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une vitrine du savoir-faire Limousin en matière d'éco-construction • Renforcer la formation des acteurs de la filière des matériaux bio-sourcés • Lever certaines réticences à utiliser les matériaux bio-sourcés
---------------	---

- **Action 24** : Lancer un appel à projets pour favoriser l'émergence de projets démonstrateurs exemplaires (labellisés bâtiment bio-sourcé) favorisant l'utilisation de matériaux bio-sourcés.
- **Action 25** : Mettre en place des appels à projets suffisamment incitatifs pour générer une dynamique et encourager les professionnels à accompagner efficacement les maîtres d'ouvrage publics.
- **Action 26** : Créer les « Grands Ateliers » du Limousin pour encourager une expérience concrète des nombreuses utilisations possibles des matériaux bio-sourcés pour la construction (manifestation annuelle).

AXE 5 - INCITER LES MÉNAGES A EMPLOYER DES MATÉRIAUX BIO-SOURCÉS LORS DE LA CONSTRUCTION OU DE LA RÉNOVATION DE LEUR LOGEMENT

5.1 Développer la sensibilisation aux bénéfiques des matériaux bio-sourcés

La région Limousin dispose d'un parc résidentiel ancien, dont les performances thermiques pourraient être améliorées (consommation moyenne des résidences principales de 180KWh/m² contre 150KWh/m² en France¹¹). L'effort de rénovation à fournir pour atteindre les objectifs européens de maîtrise de l'énergie est donc important. S'il existe de nombreuses mesures financières et fiscales à destination des particuliers pour qu'ils engagent volontairement la rénovation thermique de leur logement¹², les campagnes de sensibilisation et de communication visant à encourager le recours aux matériaux bio-sourcés dans le cadre de ces rénovations/constructions restent minoritaires. Il semble donc important d'agir en vue d'améliorer l'information apportée aux utilisateurs finaux (homogénéisation du discours, adaptation des contenus en fonction des publics ciblés, etc.), mais également de renforcer sa diffusion.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les connaissances des particuliers sur les matériaux de construction bio-sourcés • Favoriser l'utilisation de matériaux bio-sourcés par les particuliers dans le cadre de leurs travaux de construction et de rénovation
---------------	---

¹⁰ Cf initiative 10 du benchmark.

¹¹ Cf page 8 du document « Partie 1 : Etat des lieux des filières bio-sourcées en région Limousin »

¹² Le 21 mars 2013, François Hollande, président de la République, Cécile Duflot, Ministre du Logement, Delphine Batho, Ministre de l'Écologie, et Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat se sont engagés en faveur de la rénovation énergétique au travers d'un plan d'investissement pour le logement reposant sur 20 mesures.

- **Action 27 :** S'appuyer sur le réseau des Espaces Info Energie (EIE) pour faciliter l'accès à l'information du grand public.
- **Action 28 :** Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des publics scolaires, mettant en valeur toutes les dimensions socioéconomiques, environnementales, culturelles des filières bio-sourcées.

Les pistes d'action prévues dans l'axe 5.1 du plan d'action s'inscrivent en synergie avec les orientations de l'animation prévisionnelle du Pôle Eco-Construction Limousin pour l'année 2013.

5.2 Inciter les ménages à employer des matériaux bio-sourcés

L'état des lieux des filières bio-sourcées en région Limousin indique que le surcoût perçu de certains matériaux bio-sourcés par rapport à d'autres matériaux plus conventionnels représente un frein au développement des filières. Les particuliers manquent de visibilité sur les qualités techniques et environnementales des matériaux bio-sourcés, ce qui ne les incite pas à faire spontanément le choix de ces matériaux dans leurs opérations de rénovation ou de construction. Il leur est également difficile d'évaluer le surcoût réel que représente l'utilisation de tels matériaux par rapport au coût global de leurs travaux, et surtout l'impact sur les coûts d'usage du bâtiment tout au long de sa vie.

La mise en place d'un système d'accompagnement financier initial, accompagné d'une sensibilisation ciblée, pourrait être de nature à inciter les ménages à recourir aux matériaux-bio-sourcés dans leurs travaux. Le déploiement d'un tel dispositif, en contribuant à l'augmentation des volumes d'activité des acteurs de la filière bio-sourcée, favoriserait la réalisation d'économies d'échelles, ce qui pourrait à terme se traduire par une diminution du prix de vente des matériaux bio-sourcés. En tout état de cause, une telle mesure ne doit pas perdre de vue l'importance de développer une compréhension objective des performances des matériaux bio-sourcés selon le contexte propre à chaque opération, et de souligner l'importance des approches hybrides associant plusieurs filières (matériaux bio-sourcés et conventionnels) pour une performance globale optimisée.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une compréhension objective des performances des matériaux bio-sourcés ; • Encourager le recours à ces matériaux, y compris dans le cadre de projets « mixtes ».
---------------	--

- **Action 29 :** Rédiger un guide sur les aides relatives à l'utilisation de matériaux bio-sourcés disponibles en Limousin, avec des exemples concrets d'utilisation et des témoignages.
- **Action 30 :** Introduire autant que possible des bonifications des aides publiques pour encourager l'utilisation des matériaux bio-sourcés, y compris dans le cadre de projets « hybrides ».

AXE 6 - COMMUNIQUER SUR LA DÉMARCHE NATIONALE PORTÉE PAR LE MEDDE ET RELAYÉE PAR LA DREAL AU NIVEAU RÉGIONAL

6.1 Engager la déclinaison régionale des outils lancés à l'échelle nationale

Fin 2009, le Ministère de l'écologie a conduit une vaste consultation publique sur le développement de 18 filières vertes d'avenir, porteuses de croissance et d'emplois. Un groupe de travail a été constitué en mai 2010, regroupant des représentants du Ministère et des professionnels du bâtiment, pour comprendre les freins au développement de ces nouveaux matériaux pour la construction. Ces travaux se sont concrétisés en février 2011 par l'élaboration d'un plan d'action opérationnel à destination des filières concernées. Plusieurs outils ont été mis en place afin de soutenir le développement des filières de matériaux bio-sourcés, notamment la création d'un label «bâtiment biosourcé¹³». Dans le cadre de cette stratégie de développement des filières bio-sourcées, les régions sont amenées à jouer le rôle de

¹³ Publié en 2012, le décret n° 2012-518 crée le label "bâtiment biosourcé" pour les nouveaux bâtiments intégrant un taux minimal de "matériaux biosourcés" et répondant aux caractéristiques associées à ces matériaux. Les exigences et des modalités d'attribution du label "bâtiment biosourcé" sont définies par l'arrêté du 19 décembre 2012.

relais de l'action nationale à l'échelle locale. Cette démarche vise à adapter aux mieux les mesures incitatives et les aménagements aux caractéristiques propres à chaque région (climat, systèmes de cultures, habitats) en vue de garantir leur efficacité.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les outils nationaux aux spécificités régionales • S'appuyer sur la dynamique nationale favorable pour stimuler le développement régional des filières bio-sourcées
---------------	--

Action 31 : Faire du Limousin la première région pilote à lancer une déclinaison régionale du label « bâtiment biosourcé », en prenant en compte les contraintes et opportunités propres au territoire.

6.2 Poursuivre le lancement d'actions concrètes selon le cadre proposé par la circulaire de 2012

La circulaire du 31 décembre 2012 relative à la territorialisation de la démarche filière verte dans le champ de la qualité de la construction, qui invite les DREAL à identifier sur le territoire des projets répondant aux objectifs poursuivis par la politique publique de développement de l'économie verte dans le champ de la construction.

La définition de plans d'actions régionaux ouverts et concertés, processus initié par la Région Limousin au travers de la présente étude, constitue une étape essentielle pour identifier les maillons manquants des chaînes de valeur locales et renforcer la coordination et la portée des initiatives existantes, dans une logique pragmatique de mutualisation des moyens à l'échelle des territoires.

Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Décliner les actions nationales en projets locaux concrets • Identifier des projets régionaux susceptibles d'entrer dans le cadre de la Circulaire du 31 décembre 2012 relative à la territorialisation de la démarche filière verte dans le champ de la qualité de la construction
---------------	--

Action 32 : Recenser l'ensemble des projets initiés en Limousin et identifier 5 à 10 projets économiques portés par des acteurs du territoire, susceptibles de faire l'objet d'un soutien ciblé en raison de leur fort potentiel d'entraînement sur le développement des filières bio-sourcées.

C. Détail des actions retenues

Les membres du Comité de pilotage de l'étude se sont réunis le 5 avril 2013 pour sélectionner les actions dont la mise en œuvre sera initiée dans un délai de 6 mois (priorité 1) à un an (priorité 2) et identifier les acteurs pressentis pour porter ces actions. Ainsi, 12 actions ont été retenues¹⁴, dont 7 de priorité 1 et 5 de priorité 2 :

		Choix membres du COFIL	
		Degré de priorité	Pilotes
AXE 1 VALORISER LES EXPERIENCES BIO-SOURCEES POSITIVES EN REGION LIMOUSIN			
1.	Consolider un réseau d'acteurs locaux impliqués dans les filières de matériaux bio-sourcés	1	Pôle Eco-construction du Limousin
2.	Identifier les structures susceptibles d'accompagner et conseiller les entrepreneurs et porteurs de projets	2	Pôle Eco-construction du Limousin
AXE 2 « DEVERROUILLER » LES GISEMENTS EXISTANTS DE MATIERES PREMIERES			
3.	Elaborer des argumentaires par filière afin de démontrer la faisabilité technique et l'intérêt économique des matériaux bio-sourcés	1	Chambre Régional d'Agriculture
4.	Accompagner le montage d'un projet pilote réunissant un groupe d'agriculteurs clés	1	Chambre Régional d'Agriculture
5.	Recenser l'ensemble des capacités de transformation présentes sur le territoire (de toutes dimensions)	2	DREAL Limousin
AXE 3 DONNER ENVIE D'ENTREPRENDRE DANS LES FILIERES BIO-SOURCEES EN REGION LIMOUSIN			
6.	Organiser un programme annuel de réunions techniques destinées aux professionnels, agents de la fonction publique et élus.	1	Pôle Eco-construction du Limousin
7.	Recenser les formations existantes (initiales et continues) dans lesquelles des modules dédiés aux matériaux bio-sourcés pourraient être intégrés	2	DREAL Limousin
AXE 4 MOBILISER MASSIVEMENT LES CADRES D'ACTION PUBLIQUE EXISTANTS POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES BIO-SOURCEES			
8.	Créer une « boîte à outils » donnant aux collectivités des pistes d'action pour contribuer au développement de ces filières (adaptation CCTP, formation des agents et élus aux éco-matériaux, etc...)	1	DREAL Limousin
9.	Créer une mobilisation spécifique autour des programmes d'éco-quartiers pour favoriser le recours aux matériaux de construction bio-sourcés	2	DREAL Limousin
10.	Lancer un appel à projets pour favoriser l'émergence de projets démonstrateurs exemplaires (labellisés bâtiment bio-sourcé) encourageant l'utilisation de matériaux bio-sourcés	2	Comité Action Climat
AXE 5 INCITER LES MENAGES A EMPLOYER DES MATERIAUX BIO-SOURCEES LORS DE LA CONSTRUCTION OU DE LA RENOVATION DE LEUR LOGEMENT			
11.	S'appuyer sur le réseau des EIE pour faciliter l'accès à l'information du grand public	1	ADEME
AXE 6 COMMUNIQUER SUR LA DEMARCHE NATIONALE PORTEE PAR LE MEDDE ET RELAYEE PAR LA DREAL AU NIVEAU REGIONAL			
12.	Recenser l'ensemble des projets initiés en Limousin et identifier 5 à 10 projets économiques portés par des acteurs du territoire, susceptibles de faire l'objet d'un soutien ciblé en raison de leur fort potentiel d'entraînement sur le développement des filières bio-sourcées	1	DREAL LIMOUSIN

Chacune de ces actions fait l'objet d'une fiche action détaillée, présentant ses objectifs, ses modalités de mise en œuvre, les résultats attendus, les indicateurs de suivi associés, ainsi que des liens vers des actions similaires menées dans d'autres régions françaises.

Les fiches actions décrites dans le présent rapport constituent des versions préliminaires et seront mises à jour progressivement, selon les retours des différents acteurs concernés. Les partenaires ont été identifiés au moment de la rédaction du rapport et pourront être amenés à évoluer.

¹⁴ Si les 20 actions non retenues ne feront pas l'objet d'initiatives spécifiques de la part de la DREAL Limousin dans un premier temps, leur mise en œuvre pourra intervenir dans un second temps (si cela s'avère pertinent), en complément de ces 12 actions.

AXE 1 : VALORISER LES EXPERIENCES POSITIVES EN LIMOUSIN 1.1 Coordonner les initiatives des différents acteurs du territoire		
Action 1 Consolider un réseau d'acteurs locaux impliqués dans les filières de matériaux bio-sourcés		
TYPE D'ACTION <input type="checkbox"/> Réglementation <input checked="" type="checkbox"/> Organisation <input type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Formation	DESCRIPTION <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des acteurs susceptibles de participer au réseau ; Mise en place d'un comité d'acteurs volontaires pour encadrer la création du réseau ; 3. Rédaction d'une charte de valeurs et objectifs en cohérence avec les besoins locaux identifiés lors de l'état des lieux des filières bio-sourcées et définition des critères d'accès au réseau ; 4. Elaboration du programme d'action du réseau et définition de l'implication des différents membres ; 5. Communication sur les actions conduites (site internet, stand lors de manifestations, ...) pour attirer de nouveaux membres. 	
NIVEAU DE PRIORITE <input checked="" type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)		
DEGRE DE DIFFICULTE <input checked="" type="checkbox"/> 1. Faible <input type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort	PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS <ul style="list-style-type: none"> Unir les filières autour de projets communs ; Coordonner les évènements faisant la promotion d'une filière en particulier, ou des matériaux bio-sourcés en général, afin de ne pas multiplier les interventions des professionnels ; Renforcer l'influence, la communication en homogénéisant les messages adressés ; Mutualiser les moyens des acteurs, par exemple pour la certification et l'évaluation. 	
PUBLIC CIBLE <input checked="" type="checkbox"/> Monde agricole <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels <input type="checkbox"/> Particuliers <input type="checkbox"/> Collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Acteurs de soutien <i>(associations, centres de ressource, syndicats, formateurs, etc.)</i>	INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'adhérents au réseau ; Nombre d'initiatives mises en place à travers le réseau ; Fréquence des initiatives mises en place ; Taux de participation effective des adhérents. 	ACTEURS <u>Pilote :</u> Pôle Eco-construction du Limousin <u>Partenaires contributeurs pressentis :</u> Membres du Pôle Eco-construction du Limousin, Chambre Régionale d'agriculture, Chambres de commerce et d'industrie du Limousin (CCIL) et ADEME du Limousin
ÉTAT D'AVANCEMENT <input type="checkbox"/> En attente <input type="checkbox"/> Démarrage <input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée	ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES <ul style="list-style-type: none"> Cluster Eco-énergie en Rhône-Alpes (cf benchmark) Cluster Eco-origin en Bretagne : http://www.eco-origin.fr/ 	
FREQUENCE <input type="checkbox"/> Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/> Récurrente		
ÉCHELLE TERRITORIALE <input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> Département(s) <input checked="" type="checkbox"/> Région	POINTS DE VIGILANCE Choix des personnes en charge de l'animation du réseau afin d'assurer son dynamisme et son efficacité.	

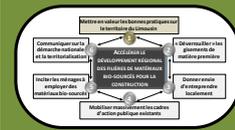
AXE 1 : VALORISER LES EXPERIENCES POSITIVES EN LIMOUSIN 1.2 Donner de la visibilité aux initiatives existantes en limousin		
Action 2 Identifier les structures susceptibles d'accompagner et conseiller les entrepreneurs et porteurs de projets		
TYPE D'ACTION <input type="checkbox"/> Réglementation <input checked="" type="checkbox"/> Organisation <input type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Formation	DESCRIPTION Cette action s'inscrit dans les activités du réseau d'acteurs faisant l'objet de l'action 1.	
NIVEAU DE PRIORITE <input type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input checked="" type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des structures menant des activités d'appui, de formation et de sensibilisation aux projets économiques relatifs aux matériaux bio-sourcés : entreprises du bâtiment, distributeurs, centres de formation, chambres consulaires, etc. (l'état des lieux réalisé par Nomadéis et le réseau d'acteurs établi au cours de l'action 1 permettront une identification plus rapide de ces structures). 2. Sélection des structures les plus susceptibles d'accompagner des projets. Les critères à prendre en compte seront par exemple une connaissance spécialisée dans un domaine (législation, capacité technique, utilisation), une capacité démontrée à apporter un soutien logistique, administratif ou financier, etc. 3. Sollicitation des responsables des structures sélectionnées pour jouer le rôle d'acteur privilégié d'accompagnement et de conseil aux projets bio-sourcés menés en Limousin. 4. Classement selon différentes catégories (choix des matériaux, utilisation des matériaux, sources de financement, etc.) des structures ayant accepté de jouer ce rôle et désignation d'un référent par catégorie. 5. Diffusion de la liste de ces acteurs et de leurs coordonnées sur les sites internet des structures susceptibles d'être consultés par les artisans souhaitant développer un projet (pôle éco-construction, chambres consulaires, Conseil Régional, Conseils Généraux, etc.). 	
DEGRE DE DIFFICULTE <input type="checkbox"/> 1. Faible <input checked="" type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort	PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation efficace des structures d'accompagnement et de conseil ; • Simplification des démarches pour les porteurs de projets ; • Augmentation du nombre de projets ; • Meilleure connaissance du réseau d'acteurs locaux. 	
PUBLIC CIBLE <input checked="" type="checkbox"/> Monde agricole <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels <input checked="" type="checkbox"/> Particuliers <input checked="" type="checkbox"/> Collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Acteurs de soutien <i>(associations, centres de ressource, syndicats, formateurs, etc.)</i>	ÉTAT D'AVANCEMENT <input checked="" type="checkbox"/> En attente <input type="checkbox"/> Démarrage <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée	
FREQUENCE <input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> Récurrente	INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de structures ayant accepté d'apparaître sur la liste ; • Nombre de consultations de la liste ; • Nombre de sollicitations générées ; • Nombre de projets bénéficiant d'un accompagnement par ces structures. 	ACTEURS <u>Pilote</u> : Pôle Eco-construction du Limousin <u>Partenaires contributeurs pressentis</u> : Chambres consulaires, Limousin Expansion, Ordre des architectes
ECHELLE TERRITORIALE <input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> Département(s) <input checked="" type="checkbox"/> Région	ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES Le projet nord-européen CAP'EM – Cd2e (cf benchmark)	
	POINTS DE VIGILANCE Bien identifier les compétences de chaque acteur recensé pour faciliter l'orientation des porteurs de projets et éviter une sur sollicitation des structures d'accompagnement.	

AXE 2 : « DEVEROUILLER » LES GISEMENTS EXISTANTS DE MATIERE PREMIERE		
2.1 Démontrer aux agriculteurs les intérêts d'une valorisation des productions dans la filière des matériaux de construction bio-sourcés		
Action 3 Elaborer des argumentaires par filière afin de démontrer la faisabilité technique et l'intérêt économique des matériaux bio-sourcés		
TYPE D'ACTION <input type="checkbox"/> Réglementation <input type="checkbox"/> Organisation <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Formation	DESCRIPTION <ol style="list-style-type: none"> Définition d'une grille d'analyse utilisable pour chaque matière première. Recueil de données historiques, agronomiques (besoin en intrants, insertion dans un assolement, résistance aux maladies, climat, calendrier d'interventions, type de sol, matériel nécessaire, etc.) et socio-économiques (contribution de l'atelier de production à la marge brute, coût du stockage, charges au niveau des différentes pratiques culturales) relatives aux opportunités de valorisation dans les filières de matériaux bio-sourcés. Réalisation de fiches-argumentaires pour chaque filière dont les productions peuvent être valorisées en matériaux de construction, présentant notamment les informations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Eléments de comparaison avec des ateliers de transformation plus « traditionnels » afin de souligner la faisabilité et le degré de difficulté de mise en œuvre de ces cultures ; ○ Informations sur les filières et structures de commercialisation ; ○ Recensement des aides nationales et régionales dont les producteurs peuvent bénéficier et indication sur le montant susceptible d'être versé. Diffusion des argumentaires auprès des agriculteurs et des éleveurs (envoi du guide par courrier, distribution lors de salons agricoles, organisation de réunions d'information, etc.). Organisation de temps de débat et d'échanges. Mise à jour régulière des argumentaires en fonction de l'évolution de nombreux paramètres (surface dédiée à l'échelle de la région, développement des filières, évolution des aides accordées) et suivi des différentes orientations par les divers acteurs concernés. 	
NIVEAU DE PRIORITE <input checked="" type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)		
DEGRE DE DIFFICULTE <input type="checkbox"/> 1. Faible <input checked="" type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort		
PUBLIC CIBLE <input checked="" type="checkbox"/> Monde agricole <input type="checkbox"/> Professionnels <input type="checkbox"/> Particuliers <input type="checkbox"/> Collectivités <input type="checkbox"/> Acteurs de soutien <i>(associations, centres de ressource, syndicats, formateurs, etc.)</i>		
ÉTAT D'AVANCEMENT <input type="checkbox"/> En attente <input checked="" type="checkbox"/> Démarrage <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée		
MOYENS A MOBILISER <u>Dimensionnement :</u> <u>Ressources mobilisables :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Humaines : • Financières : • Techniques : • Logistiques : 	ACTEURS <u>Pilote :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Chambre Régionale d'agriculture du Limousin <u>Partenaires contributeurs pressentis:</u> <ul style="list-style-type: none"> • Instituts techniques agricoles • DRAAF 	
PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS <ul style="list-style-type: none"> • Développement à plus grande échelle des cultures pour les matériaux bio-sourcés ; 	INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> • Surface dédiée aux cultures concernées (ha) à l'échelle régionale ; • Montant des aides versées en soutien au développement de ces filières ; 	

<p>FREQUENCE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle</p> <p><input type="checkbox"/> Récurrente</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer auprès des agriculteurs et des éleveurs en faveur de leur implication dans le développement des filières de construction bio-sourcées (diversification des revenus, participation à la transition énergétique, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence de mise à jour des argumentaires ; • Volume des productions valorisées dans les filières de construction bio-sourcées.
<p>ECHELLE TERRITORIALE</p> <p><input type="checkbox"/> Commune(s)</p> <p><input type="checkbox"/> Département(s)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Région</p>	<p>ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le CETIOM (Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux et du Chanvre), organisme technique de recherche et de développement au service des productions oléagineuses françaises, et depuis 2010, du chanvre industriel : <ul style="list-style-type: none"> ○ Réalise des études sur les pratiques culturales, l'économie de la filière, les caractéristiques techniques, etc. ○ Organise des formations sur la culture du chanvre ; ○ Publie des guides techniques, des brochures, et des fiches (http://www.cetiom.fr/). • La chambre d'agriculture du département de la Manche propose sur son site internet des informations techniques et économiques sur la culture du chanvre fibre : http://www.manche.chambagri.fr/chanvre.asp • Le Conseil Général de Haute-Garonne a récemment réalisé un guide technique sur la culture du chanvre : http://www.haute-garonne.fr/upload/au_fil_du_chanvre.pdf <p>POINTS DE VIGILANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de l'objectivité des argumentaires (présenter les avantages, mais aussi les inconvénients de chaque filière) ; • Adapter le vocabulaire au public ciblé. 	

AXE 2 : « DEVEROUILLER » LES GISEMENTS EXISTANTS DE MATIERE PREMIERE

2.1 Démontrer aux agriculteurs les intérêts d'une valorisation des productions dans la filière des matériaux de construction bio-sourcés

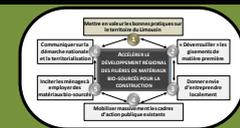


Action 4 Accompagner le montage d'un projet pilote réunissant un groupe d'agriculteurs clés

TYPE D'ACTION <input type="checkbox"/> Réglementation <input checked="" type="checkbox"/> Organisation <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Formation	DESCRIPTION <ol style="list-style-type: none"> Choix de la matière première ciblée (par exemple le chanvre) et définition des objectifs du projet en lien avec les résultats de l'état des lieux des filières. Appel à candidature des acteurs intéressés et co-construction d'un projet partagé impliquant l'amont et l'aval (contrat d'approvisionnement, assurance de débouchés, etc.) Identification du type d'accompagnement nécessaire et dimensionnement des actions à mettre en œuvre. Définition, chiffrage et mise en œuvre d'un plan d'action concret ; Communication sur les réalisations du projet auprès de différents publics cibles en vue de : <ul style="list-style-type: none"> Convaincre les agriculteurs de produire la matière première et de la valoriser dans le secteur de la construction ; Se rapprocher des distributeurs pour diversifier les modes de commercialisation ; Renforcer les connaissances et la confiance des consommateurs pour accroître les débouchés finaux... 	
NIVEAU DE PRIORITE <input checked="" type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)		
DEGRE DE DIFFICULTE <input type="checkbox"/> 1. Faible <input checked="" type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort		
PUBLIC CIBLE <input checked="" type="checkbox"/> Monde agricole <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels <input type="checkbox"/> Particuliers <input type="checkbox"/> Collectivités <input type="checkbox"/> Acteurs de soutien	PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation d'une filière depuis la production de matière première jusqu'à la vente de matériaux de construction bio-sourcés ; Augmentation des volumes de matières premières transformées et valorisées sur le territoire (changement d'échelle) ; Développement d'une image régionale positive autour de nouvelles références. 	
ETAT D'AVANCEMENT <input type="checkbox"/> En attente <input checked="" type="checkbox"/> Démarrage <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée	INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'agriculteurs cultivant la matière première ; Volume de matière première produite ; Surface agricole dédiée aux productions pour les matériaux bio-sourcés ; Volume des contrats d'approvisionnement ; Volume de matière première transformée. 	ACTEURS Pilote : <ul style="list-style-type: none"> Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin Partenaires contributeurs pressentis : <ul style="list-style-type: none"> Associations de producteurs Fabricant(s) de matériaux Distributeur(s) FR CIVAM
FREQUENCE <input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> Récurrente		
ECHELLE TERRITORIALE <input type="checkbox"/> Commune(s) <input checked="" type="checkbox"/> Département(s) <input type="checkbox"/> Région	ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES Développement de la filière chanvre par les Chanvriers Blaisois – Chambre d'Agriculture du Loir et Cher (cf benchmark) Accompagnement de la Chambre d'Agriculture de Dordogne au développement de la filière chanvre sur le territoire du Périgord Noir. POINTS DE VIGILANCE <ul style="list-style-type: none"> La production de matière première doit être directement connectée à un ou plusieurs outils de transformation locaux efficaces pour permettre leur valorisation et éviter un découragement des agriculteurs. L'accompagnement ponctuel doit favoriser l'organisation de la filière pour lui permettre ensuite de fonctionner de manière indépendante. 	

AXE 2 : « DEVEROULLER » LES GISEMENTS EXISTANTS DE MATIERE PREMIERE

2.2 Accompagner la mise en place d'infrastructures adéquates



Action 5 Recenser l'ensemble des capacités de transformation (de toutes dimensions) présentes sur le territoire

<p>TYPE D'ACTION</p> <p><input type="checkbox"/> Réglementation <input checked="" type="checkbox"/> Organisation <input type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Formation</p> <p>NIVEAU DE PRIORITE</p> <p><input type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input checked="" type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)</p> <p>DEGRE DE DIFFICULTE</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Faible <input type="checkbox"/> 2. Moyen <input checked="" type="checkbox"/> 3. Fort</p> <p>PUBLIC CIBLE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Monde agricole <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels <input type="checkbox"/> Particuliers <input type="checkbox"/> Collectivités <input type="checkbox"/> Acteurs de soutien <i>(associations, centres de ressource, syndicats, formateurs, etc.)</i></p> <p>ETAT D'AVANCEMENT</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> En attente <input type="checkbox"/> Démarrage <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée</p> <p>FREQUENCE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> Récurrente</p> <p>ECHELLE TERRITORIALE</p> <p><input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> Département(s) <input checked="" type="checkbox"/> Région</p>	<p>DESCRIPTION</p> <ol style="list-style-type: none"> Cartographie exhaustive des acteurs locaux impliqués dans la production et la transformation de matières premières valorisables dans les filières de matériaux de construction bio-sourcés (en partie identifiés au cours de l'action 1) et recensement des outils de transformation existants (Limousin et départements limitrophes). Les associations partenaires pourront être mobilisées (APOSNO, Laines Locales Réseau Limousin, Lainamac, Lo Sanabao, etc.) en raison de leur proximité avec les acteurs agricoles locaux. Réalisation d'une enquête visant à déterminer le plus précisément possible les capacités disponibles (volumes traités, capacité maximale de traitement, matière(s) première(s) prise(s) en charge, type d'utilisation (privée, coopérative), prix d'achat, coût de fonctionnement, etc.) et les freins rencontrés. Réalisation d'un document de synthèse, pouvant prendre la forme d'un fichier Excel, recensant l'ensemble des capacités de transformation identifiées (localisation, capacité de traitement, utilisation, etc.) et précisant leur compatibilité avec une valorisation dans les filières de matériaux de construction bio-sourcés. Diffusion de cette synthèse à l'occasion d'un événement réunissant représentants des pouvoirs publics, du monde agricole et des entreprises pour favoriser l'émergence de projets concrets. Mise à jour régulière du document selon les évolutions survenant sur le territoire. <p>PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des acteurs impliqués dans la production et la transformation de matières premières agricoles ; • Estimation précise des capacités de transformation présentes sur le territoire. • Création de passerelles entre acteurs pour l'émergence de projets concrets. 	
	<p>INDICATEURS DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'acteurs identifiés ; • Capacités de transformation identifiées par filière ; • Nombre de répondants à l'enquête ; • Nombre de projets initiés suite à la diffusion de la synthèse ; • Fréquence de mise à jour de la synthèse. 	<p>ACTEURS</p> <p><u>Pilote</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DREAL Limousin <p><u>Partenaires contributeurs pressentis</u> :</p> <p>Associations locales DRAAF Chambres Consulaires</p>
	<p>ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la filière chanvre par les Chanvriers Blaisois – Chambre d'Agriculture du Loir et Cher (cf benchmark) • Réalisation d'une étude sur la filière chanvre et des perspectives en Rhône-Alpes par la Mission Ingénierie et Perspectives Rhône-Alpes et ChanvRA Matériaux d'avenir : http://www.mipra.fr/aide-projet-entreprise/images/stories/publications/etude%20filier%20chanvre%20ra%20def.pdf <p>POINTS DE VIGILANCE</p> <p>Le recensement des capacités de transformation disponibles peut nécessiter un important travail de terrain.</p>	

AXE 3 : DONNER ENVIE D'ENTREPRENDRE DANS LES FILIERES BIO-SOURCEES EN LIMOUSIN

3.3 Soutenir l'engagement des entreprises dans les filières bio-sourcées



Action 6 Organiser un programme annuel de réunions techniques destinées aux professionnels, agents de la fonction publique et élus

TYPE D'ACTION <input type="checkbox"/> Réglementation <input type="checkbox"/> Organisation <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Formation	DESCRIPTION <i>Cette action s'inscrit dans les activités du réseau d'acteurs faisant l'objet de l'action 1.</i> 1. Organisation d'un programme annuel de réunions techniques par les acteurs en charge de l'animation du réseau (Pôle Eco-construction et partenaires) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Elaboration d'une grille de thèmes prioritaires : présentation d'une filière dans sa globalité, d'une technique constructive, de la mise en œuvre d'un matériau en particulier, etc. ○ Définition des modalités d'organisation et de participation : sélection des intervenants (artisans, fabricants, etc.), choix du format (visites de sites, réunions d'information, etc.), délimitation de leur durée (1/2 journée à 2 jours) et identification des publics ciblés (professionnels, collectivités, etc.). ○ Choix d'un calendrier et de la fréquence des réunions ; ○ Définition des modalités de préparation et de pilotage des réunions : désignation d'un acteur du réseau en charge de l'organisation et du bon déroulement de la réunion (identification et prise de contact avec les potentiels intervenants, réservation du lieu de la réunion, préparation et envoi des invitations par e-mail, réalisation de relances téléphoniques, etc.) ; 	
NIVEAU DE PRIORITE <input checked="" type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)	2. Communication régulière sur les actions menées ; 3. Diffusion d'un questionnaire de satisfaction afin de détecter les points à améliorer et d'adapter les réunions suivantes en conséquence, et conduite d'une évaluation annuelle auprès de l'ensemble des participants (évaluation de l'impact des réunions notamment en terme d'utilisation des matériaux bio-sourcés). 4. Rédaction d'un bilan annuel des réunions (mobilisation, thématiques abordées, réactions des participants, propositions pour le programme de l'année suivante, etc.).	
DEGRE DE DIFFICULTE <input checked="" type="checkbox"/> 1. Faible <input type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort		
PUBLIC CIBLE <input type="checkbox"/> Monde agricole <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels <input type="checkbox"/> Particuliers <input checked="" type="checkbox"/> Collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Acteurs de soutien		
ETAT D'AVANCEMENT <input type="checkbox"/> En attente <input checked="" type="checkbox"/> Démarrage <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée	PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS <ul style="list-style-type: none"> • Montée en compétence des élus et professionnels du bâtiment sur la thématique des matériaux bio-sourcés ; • Meilleure acceptabilité et utilisation accrue de ces matériaux ; « Effet réseau » : renforcement des échanges entre acteurs pour stimuler l'émergence de projets concrets.	
FREQUENCE <input type="checkbox"/> Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/> Récurrente	INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants aux réunions ; • Nombre de participants récurrents ; • Taux de réponse aux évaluations ; • Ressources mobilisées pour la mise en œuvre des programmes. 	ACTEURS <u>Pilote</u> : Pôle Eco-construction du Limousin <u>Partenaires contributeurs pressentis</u> : Organisations professionnelles du BTP, Associations locales, Chambres consulaires
ECHELLE TERRITORIALE <input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> Département(s) <input checked="" type="checkbox"/> Région	ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES <ul style="list-style-type: none"> • Les petits déjeuners de l'isolation de la région PACA (cf benchmark) • Le théâtre de l'éco-construction – CD2E Nord-Pas de Calais (cf benchmark) POINTS DE VIGILANCE <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une communication efficace et ciblée pour mobiliser un nombre suffisant d'élus et de professionnels ; • Ajuster le format des réunions en fonction des retours des participants ; • Anticiper l'organisation des réunions et la mobilisation des intervenants pour garantir une dynamique régulière. 	

AXE 3 : DONNER ENVIE D'ENTREPRENDRE DANS LES FILIERES BIO-SOURCEES EN LIMOUSIN 3.4. Renforcer la formation des professionnels du bâtiment		
Action 7 Recenser les formations existantes (initiales et continues) dans lesquelles des modules dédiés aux matériaux bio-sourcés pourraient être intégrés		
TYPE D'ACTION <input type="checkbox"/> Réglementation <input type="checkbox"/> Organisation <input type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Innovation <input checked="" type="checkbox"/> Formation	DESCRIPTION <ol style="list-style-type: none"> 1. Recensement des formations (initiales et continues) en lien avec le secteur du bâtiment et des matériaux de construction (fabrication, distribution, mise en œuvre, maîtrise d'œuvre, etc.). Les outils développés par la Région Limousin en termes d'accès et de recensement des formations, tels que la section Formation et Recherche du site internet de la Région pourront être mobilisés. 2. Analyse détaillée et comparaison du contenu des formations recensées en vue de sélectionner celles auxquelles il serait pertinent d'ajouter un module en lien avec les matériaux bio-sourcés. 3. Elaboration de différentes maquettes de modules sur les matériaux bio-sourcés, adaptées aux principales catégories de formations identifiées, pouvant être ajustées selon l'établissement ciblé (enseignements théoriques et pratiques, filières étudiées, thématiques abordées, etc.). 4. Travail en partenariat avec les responsables des formations retenues pour adapter efficacement les programmes. 5. Rédaction et diffusion d'un guide de synthèse recensant l'ensemble des formations du bâtiment incluant un module sur les matériaux bio-sourcés. Ce guide présentera les différentes offres de formation et indiquera les coordonnées des personnes à contacter. 	
NIVEAU DE PRIORITE <input type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input checked="" type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)	PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS <ul style="list-style-type: none"> • Permettre la montée en compétences des acteurs du bâtiment sur les thématiques liées aux matériaux bio-sourcés ; • Inciter les jeunes à acquérir une formation en lien avec les filières stratégiques de l'économie verte ; • Répondre au déficit de main d'œuvre spécialisée identifié dans certains métiers ; Mettre en valeur les formations existantes.	
DEGRE DE DIFFICULTE <input type="checkbox"/> 1. Faible <input checked="" type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort		
PUBLIC CIBLE <input type="checkbox"/> Monde agricole <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels <input checked="" type="checkbox"/> Particuliers <input type="checkbox"/> Collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Acteurs de soutien <i>(associations, centres de ressource, syndicats, formateurs, etc.)</i>	INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations adaptées ; • % de formations du bâtiment incluant des modules dédiés aux matériaux bio-sourcés ; • Nombre de personnes bénéficiant des formations incluant des modules sur les matériaux bio-sourcés. 	
ETAT D'AVANCEMENT <input checked="" type="checkbox"/> En attente <input type="checkbox"/> Démarrage <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée	ACTEURS Pilote : <ul style="list-style-type: none"> • DREAL Limousin Partenaires contributeurs pressentis : <ul style="list-style-type: none"> • Organisations professionnelles du BTP • Prisme Limousin • Constructis : OPCA du bâtiment • Conseil Régional du Limousin 	
FREQUENCE <input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> Récurrente	ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES Diagnostic de l'offre de formation dans les métiers du Bâtiment Durable – Région Rhône-Alpes - février 2013 : évolution de l'offre de formation continue en lien avec le Bâtiment Durable sur les trois dernières années : http://www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr/	
ECHELLE TERRITORIALE <input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> Département(s) <input checked="" type="checkbox"/> Région	POINTS DE VIGILANCE <ul style="list-style-type: none"> • Bien cibler les formations à adapter pour faciliter leur identification par la suite. • Analyser en amont les besoins du marché pour adapter en conséquence les modules de formation élaborés. 	

AXE 4 : MOBILISER MASSIVEMENT LES CADRES D’ACTION PUBLIQUE EXISTANTS POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES BIO-SOURCEES 4.1 Accompagner les maitres d’ouvrage publics pour l’emploi de MBS	
	
Action 8 Créer une « boîte à outils » donnant aux collectivités des pistes d’action pour contribuer au développement des filières	
TYPE D’ACTION <input checked="" type="checkbox"/> Réglementation <input type="checkbox"/> Organisation <input type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Innovation <input checked="" type="checkbox"/> Formation	DESCRIPTION Cette action s’inscrit dans le cadre des engagements de l’Etat en termes d’exemplarité pour la gestion, la construction et la réhabilitation de son patrimoine bâti. <ol style="list-style-type: none"> Organisation d’une réunion de concertation avec les différents partenaires de l’action pour déterminer les outils à développer et identifier les entités à associer à la production de ces outils. Conception des différents outils retenus : <ul style="list-style-type: none"> Prise de contact avec des acteurs ayant engagé une démarche similaire dans d’autres régions ; Entretiens approfondis auprès de collectivités pilotes pour comprendre les freins potentiels à l’utilisation des matériaux bio-sourcés et adapter les outils en conséquence. Organisation d’une réunion d’information à destination des collectivités pour la diffusion des outils. Mise en place d’un « service d’assistance » la première année suivant la diffusion des outils pour s’assurer de la bonne intégration des matériaux bio-sourcés aux projets des collectivités. Exemples d’outils qui pourront être développés : <ul style="list-style-type: none"> Outil 1 : Guide pour l’adaptation des CCTP lors des appels d’offres publics L’insertion d’une clause d’éco-conditionnalité (respect de critères environnementaux) dans les appels d’offres des collectivités permettrait de favoriser l’utilisation de matériaux bio-sourcés dans les travaux de rénovation ou de construction qu’elles commandent. Cette clause pourrait par exemple prendre la forme d’un taux minimal d’incorporation de matériaux bio-sourcés dans la mesure des contraintes propres à chaque projet. Outil 2 : Guide pour la labellisation « bâtiment bio-sourcé » des ouvrages publics Le label « bâtiment bio-sourcé » a été mis en place fin 2012 par le gouvernement afin de promouvoir l’utilisation de ressources de proximité, de dynamiser le tissu économique local, de favoriser le développement et la structuration d’éco-industries dans les territoires, et d’offrir un choix plus large de matériaux et de produits pour les maîtres d’ouvrage. Le label ne pourra être attribué qu’aux projets respectant des critères précis en termes de taux d’incorporation, et nécessite donc de réfléchir en amont aux ouvrages pour lesquels la région souhaite obtenir une labellisation, et d’inclure dans le cahier des charges le respect des exigences définies dans l’arrêté du 19 décembre 2012.
NIVEAU DE PRIORITE <input checked="" type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)	
DEGRE DE DIFFICULTE <input type="checkbox"/> 1. Faible <input checked="" type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort	
PUBLIC CIBLE <input type="checkbox"/> Monde agricole <input type="checkbox"/> Professionnels <input type="checkbox"/> Particuliers <input checked="" type="checkbox"/> Collectivités <input type="checkbox"/> Acteurs de soutien (associations, centres de ressource, syndicats, formateurs, etc.)	
ETAT D’AVANCEMENT <input type="checkbox"/> En attente <input checked="" type="checkbox"/> Démarrage <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée	
FREQUENCE <input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> Récurrente	
PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS <ul style="list-style-type: none"> Montée en compétence des agents de la fonction publique sur la thématique des matériaux bio-sourcés ; Utilisation accrue des matériaux bio-sourcés dans les projets de construction publics ; Exemplarité des collectivités : effet d’entraînement auprès du grand public.	

ECHELLE TERRITORIALE <input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> Département(s) <input checked="" type="checkbox"/> Région	INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants à la réunion d'information ; • Nombre d'appels d'offres publics incluant une clause d'éco-conditionnalité ; • Nombre de projets de construction et rénovation publics ayant effectivement recours à des matériaux bio-sourcés ; • Nombre de bâtiments publics labélisés « bâtiment bio-sourcés ». • Nombre d'agents publics ayant consulté le service d'assistance. 	ACTEURS Pilote : <ul style="list-style-type: none"> • DREAL Limousin Partenaires contributeurs pressentis : <ul style="list-style-type: none"> • Pôle Eco-construction du Limousin • Directions Départementales des territoires • Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) • ADEME du Limousin • Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment • Collectivités
	ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES L'éco-conditionnalité dans le secteur du bâti - Conseil général de Saône-et-Loire : http://www.projetdeterritoire.com/index.php/Les-initiatives/L-eco-conditionnalite-fait-une-premiere-percee-dans-le-secteur-du-bati	
	POINTS DE VIGILANCE Les outils mis à disposition des collectivités doivent être suffisamment didactiques pour assurer leur appropriation et leur application et ainsi maximiser leur impact sur le développement des filières de matériaux de construction bio-sourcés.	

AXE 4 : MOBILISER MASSIVEMENT LES CADRES D'ACTION PUBLIQUE EXISTANTS POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES BIO-SOURCEES

4.1 Favoriser " l'expérimentation " en aidant au développement de projets démonstrateurs



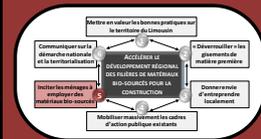
Action 9 Créer une mobilisation spécifique autour des quartiers ou programmes d'aménagement durable pour favoriser le recours aux matériaux de construction bio-sourcés

TYPE D'ACTION <input type="checkbox"/> Réglementation <input type="checkbox"/> Organisation <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation <input checked="" type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Formation	DESCRIPTION <p><i>Cette action est en lien avec l'action 8.</i></p> <ol style="list-style-type: none"> Analyse des opportunités d'utilisation des matériaux bio-sourcés dans le cadre des programmes EcoQuartiers appuyés par la DREAL. Organisation d'une concertation avec des collectivités pilotes et acteurs concernés (aménageurs, associations d'usagers, etc.) pour identifier les obstacles éventuels. Formulation de propositions concrètes pour la modification des cahiers des charges des appels à projets EcoQuartiers en vue d'un recours accru aux matériaux bio-sourcés : <ul style="list-style-type: none"> Taux minimal d'incorporation de matériaux bio-sourcés ; Valorisation prioritaire des filières locales. Traduction opérationnelle des recommandations dans une ou plusieurs opérations d'EcoQuartiers et appui à l'obtention du label « bâtiment biosourcé ». Evaluation de l'impact et définition des pistes d'amélioration futures. 			
NIVEAU DE PRIORITE <input type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input checked="" type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)	PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre exemplaire de matériaux bio-sourcés dans des projets de construction ; Création de débouchés locaux pour stimuler la mobilisation des filières ; Sensibilisation du grand public ; Utilisation du levier du label « bâtiment biosourcé ». 			
DEGRE DE DIFFICULTE <input type="checkbox"/> 1. Faible <input checked="" type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="443 1388 909 1668"> INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'EcoQuartiers concernés par une clause portant sur l'incorporation de matériaux bio-sourcés en région Limousin. Nombre de bâtiments intégrant des matériaux bio-sourcés au sein des quartiers durables sur le territoire. </td> <td data-bbox="909 1388 1414 1668"> ACTEURS Pilote : DREAL Limousin Partenaires contributeurs pressentis : <ul style="list-style-type: none"> Collectivités Directions Départementales des territoires CAUE ADEME du Limousin </td> </tr> </table>		INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'EcoQuartiers concernés par une clause portant sur l'incorporation de matériaux bio-sourcés en région Limousin. Nombre de bâtiments intégrant des matériaux bio-sourcés au sein des quartiers durables sur le territoire. 	ACTEURS Pilote : DREAL Limousin Partenaires contributeurs pressentis : <ul style="list-style-type: none"> Collectivités Directions Départementales des territoires CAUE ADEME du Limousin
INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'EcoQuartiers concernés par une clause portant sur l'incorporation de matériaux bio-sourcés en région Limousin. Nombre de bâtiments intégrant des matériaux bio-sourcés au sein des quartiers durables sur le territoire. 	ACTEURS Pilote : DREAL Limousin Partenaires contributeurs pressentis : <ul style="list-style-type: none"> Collectivités Directions Départementales des territoires CAUE ADEME du Limousin 			
PUBLIC CIBLE <input type="checkbox"/> Monde agricole <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels <input type="checkbox"/> Particuliers <input checked="" type="checkbox"/> Collectivités <input type="checkbox"/> Acteurs de soutien	ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES <p>L'éco-conditionnalité dans le secteur du bâti - Conseil général de Saône-et-Loire : http://www.projetdeterritoire.com/index.php/Les-initiatives/L-eco-conditionnalite-fait-une-premiere-percee-dans-le-secteur-du-bati</p>			
ETAT D'AVANCEMENT <input checked="" type="checkbox"/> En attente <input type="checkbox"/> Démarrage <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée	POINTS DE VIGILANCE <p>L'utilisation de matériaux bio-sourcés ne doit pas être systématique, mais intervenir lorsqu'elle présente une valeur ajoutée réelle (ou du moins un niveau de performance équivalent).</p>			
FREQUENCE <input type="checkbox"/> Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/> Récurrente				
ECHELLE TERRITORIALE <input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> Département(s) <input checked="" type="checkbox"/> Région				

AXE 4 : MOBILISER MASSIVEMENT LES CADRES D'ACTION PUBLIQUE EXISTANTS POUR ACCELERER LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES BIO-SOURCEES 4.1 Favoriser " l'expérimentation " en aidant au développement de projets démonstrateurs	
Action 10 Lancer un appel à projets pour favoriser l'émergence de projets démonstrateurs exemplaires (labellisés bâtiment bio-sourcé) encourageant l'utilisation de matériaux bio-sourcés	
TYPE D'ACTION <input type="checkbox"/> Réglementation <input type="checkbox"/> Organisation <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation <input checked="" type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Formation	DESCRIPTION <ol style="list-style-type: none"> Rédaction d'un cahier des charges à associer au lancement de l'appel à projets. Définition du règlement et des conditions de participation. Le règlement devra notamment spécifier le système de notation qui servira à l'évaluation des projets ; Identification des ressources financières mobilisables et indication des modalités de financement des projets retenus (aides aux études amont, aides à l'investissement, aides au suivi des performances environnementales) ; Mise en place d'un comité de sélection et spécification des critères de choix des projets déposés, tels que : le confort d'été, la sensibilisation et l'accompagnement des usagers et gestionnaires du bâtiment, l'optimisation des coûts, la réponse aux exigences du label « bâtiment bio-sourcé », etc. Lancement de l'appel à projets et analyse des candidatures. Bilan et capitalisation.
NIVEAU DE PRIORITE <input type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input checked="" type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)	
DEGRE DE DIFFICULTE <input type="checkbox"/> 1. Faible <input checked="" type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort	PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre exemplaire de matériaux bio-sourcés dans des projets de construction ; Création de débouchés locaux pour stimuler la mobilisation des filières ; Sensibilisation du grand public ; Utilisation du levier du label bâtiment bio-sourcé.
PUBLIC CIBLE <input type="checkbox"/> Monde agricole <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels <input type="checkbox"/> Particuliers <input checked="" type="checkbox"/> Collectivités <input type="checkbox"/> Acteurs de soutien (associations, centres de ressource, syndicats, formateurs, etc.)	
ETAT D'AVANCEMENT <input checked="" type="checkbox"/> En attente <input type="checkbox"/> Démarrage <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée	INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> Nombre de candidatures ; Nombre de projets lancés ; Pourcentage de matériaux bio-sourcés utilisés ; Répartition géographique des projets sur le territoire, etc.
FREQUENCE <input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> Récurrente	ACTEURS <u>Pilote :</u> <ul style="list-style-type: none"> Comité Action Climat <u>Partenaires contributeurs pressentis :</u> Pôle Eco-construction du Limousin, CCIL
ECHELLE TERRITORIALE <input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> Département(s) <input checked="" type="checkbox"/> Région	ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES Concours "Bâtiments basse consommation d'énergie en Languedoc Roussillon" – ADEME et Région Languedoc Roussillon (cf benchmark).
	POINTS DE VIGILANCE Les critères de sélection des projets devront garantir la qualité des bâtiments exemplaires qui en résulteront, en vue d'obtenir l'effet escompté en termes d'image et de sensibilisation du grand public.

AXE 5 : INCITER LES MENAGES A EMPLOYER DES MATERIAUX BIO-SOURCES LORS DE LA CONSTRUCTION OU DE LA RENOVIATION DE LEUR LOGEMENT

5.1 Développer la sensibilisation aux bénéfices de ces matériaux



Action 11 S'appuyer sur les réseaux de conseil existants pour faciliter l'accès à l'information du grand public

TYPE D'ACTION <input type="checkbox"/> Réglementation <input checked="" type="checkbox"/> Organisation <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation <input type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Formation	DESCRIPTION <ol style="list-style-type: none"> 1. Organisation d'une série de réunions avec les structures de conseil présentes sur le territoire (EIE, ANAH, ADIL, CAUE, PACT, ect.) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Explication du contexte et des attentes relatives au développement des filières bio-sourcées ; ○ Réflexion sur les modalités d'implication des différentes structures et élaboration d'une feuille de route ; ○ Elaboration conjointe de supports pédagogiques dédiés aux matériaux bio-sourcés et d'une stratégie de diffusion par les différentes structures ; 2. Communication sur le rôle porté par ces structures en lien avec les matériaux bio-sourcés, par exemple par la création d'un espace dédié sur le site internet du Pôle Eco-construction. 3. Evaluation de l'impact de l'action des structures concernées. 	
NIVEAU DE PRIORITE <input checked="" type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input type="checkbox"/> 3. (> 1 an)		
DEGRE DE DIFFICULTE <input type="checkbox"/> 1. Faible <input checked="" type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort		
PUBLIC CIBLE <input type="checkbox"/> Monde agricole <input type="checkbox"/> Professionnels <input checked="" type="checkbox"/> Particuliers <input type="checkbox"/> Collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Acteurs de soutien	PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS <ul style="list-style-type: none"> • Homogénéisation et simplification des messages de sensibilisation à destination du grand public ; • Mobilisation accrue du réseau d'EIE ; • Renforcement de la connaissance du grand public sur la thématique des matériaux bio-sourcés. 	
ETAT D'AVANCEMENT <input type="checkbox"/> En attente <input checked="" type="checkbox"/> Démarrage <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée	INDICATEURS DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'utilisateurs ayant consulté un EIE pour des informations sur les matériaux bio-sourcés ; • Nombre de téléchargements en lien avec les matériaux bio-sourcés sur les sites internet des EIE. 	ACTEURS <u>Pilote :</u> <ul style="list-style-type: none"> • ADEME <u>Partenaires contributeurs pressentis :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Pôle Eco Construction du Limousin • Structures de conseil (EIE, ANAH, ADIL, CAUE, etc.)
FREQUENCE <input type="checkbox"/> Ponctuelle <input checked="" type="checkbox"/> Récurrente	ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES Matériauthèque de l'Essonne (cf benchmark)	
ECHELLE TERRITORIALE <input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> Département(s) <input checked="" type="checkbox"/> Région	POINTS DE VIGILANCE Les matériaux bio-sourcés ne représentent qu'un volet de l'activité d'information des EIE dont la vocation principale est d'informer le grand public sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.	

AXE 6 : COMMUNIQUER SUR LA DEMARCHE NATIONALE PORTEE PAR LE MEDDE ET RELAYEE PAR LA DREAL AU NIVEAU REGIONAL

6.1 Poursuivre le lancement d'actions concrètes selon le cadre proposé par la circulaire de 2012



Action 12 Recenser l'ensemble des projets économiques initiés en Limousin et identifier 5 à 10 projets susceptibles de faire l'objet d'un soutien ciblé en raison de leur fort potentiel d'entraînement

<p>TYPE D'ACTION</p> <p><input type="checkbox"/> Réglementation <input checked="" type="checkbox"/> Organisation <input type="checkbox"/> Sensibilisation <input checked="" type="checkbox"/> Innovation <input type="checkbox"/> Formation</p>	<p>DESCRIPTION</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recensement de l'ensemble des projets économiques initiés/en projet sur le territoire ayant un impact direct sur le développement économique des filières de matériaux de construction bio-sourcés (développement d'un outil de transformation, création d'une unité de fabrication, mise en place d'un pôle regroupant différents distributeurs...); 2. Comparaison des projets et de leurs perspectives sur la base d'une grille multicritères spécifique complétée grâce à des entretiens avec les porteurs de projets; 3. Organisation d'une commission de sélection des projets : <ul style="list-style-type: none"> o Définition des critères de sélection des projets (pertinence, cohérence, faisabilité, impacts attendus, durabilité, etc.) ; o Organisation d'auditions avec les porteurs de projets présélectionnés ; o Comparaison des projets et sélection finale. 4. Spécification du type d'aide à apporter à chaque projet retenu (soutien financier, technique, humain, logistique, etc.). 5. Bilan et capitalisation sur les projets accompagnés et l'impact du soutien apporté. 	
<p>NIVEAU DE PRIORITE</p> <p><input type="checkbox"/> 1. (< 6 mois) <input type="checkbox"/> 2. (6 mois à 1 an) <input checked="" type="checkbox"/> 3. (> 1 an)</p>	<p>PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une dynamique positive à l'échelle du territoire en cohérence avec les objectifs nationaux de développement des filières de matériaux bio-sourcés ; • Concentration des efforts et des moyens d'appui pour des résultats les plus visibles possibles. 	
<p>DEGRE DE DIFFICULTE</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Faible <input checked="" type="checkbox"/> 2. Moyen <input type="checkbox"/> 3. Fort</p>		
<p>PUBLIC CIBLE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Monde agricole <input checked="" type="checkbox"/> Professionnels <input type="checkbox"/> Particuliers <input checked="" type="checkbox"/> Collectivités <input checked="" type="checkbox"/> Acteurs de soutien <i>(associations, centres de ressource, syndicats, formateurs, etc.)</i></p>	<p>INDICATEURS DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets identifiés ; • Nombre de projets auditionnés ; • Taux de réussite des projets. 	<p>ACTEURS</p> <p><u>Pilote</u> :</p> <p>DREAL Limousin</p> <p><u>Partenaires contributeurs pressentis</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pôle Eco-construction du Limousin • DIRECCTE Limousin • Conseil Régional du Limousin • CCIL
<p>FREQUENCE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> Récurrente</p>	<p>ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES</p> <p>Concours « Bâtiments Basse Consommation d'Énergie en Languedoc Roussillon » (cf benchmark)</p>	
<p>ECHELLE TERRITORIALE</p> <p><input type="checkbox"/> Commune(s) <input type="checkbox"/> Département(s) <input checked="" type="checkbox"/> Région</p>	<p>POINTS DE VIGILANCE</p> <p>Indépendance : les membres constituant la commission de sélection des projets ne devront pas être impliqués dans les projets (pour éviter le risque de conflits d'intérêts).</p>	

4) INITIATIVES MISES EN PLACE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS EN LIEN AVEC LES FILIÈRES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BIO-SOURCÉS

Cette seconde partie du rapport se consacre à la présentation d'initiatives contribuant au développement des filières de matériaux de construction bio-sourcés, menées dans diverses régions et communes françaises. Ces initiatives sont présentées sous la forme de fiches-projets, visant à apporter aux acteurs du Limousin une vision détaillée d'actions concrètes mises en œuvre ou en cours de réalisation, et de leurs résultats. Les initiatives ont été choisies selon leur pertinence au regard des différents axes et sous-axes du plan d'action. Elles se répartissent de la manière suivante :

	Initiative	Localisation	Axes du plan d'action correspondants
1	Création d'un cluster sur le thème de la performance énergétique des bâtiments : le Cluster éco-énergie Rhône-Alpes	Région Rhône-Alpes	1.1 - 1.3 - 3.3
2	Organisation d'un réseau d'entreprises qualifiées dans le domaine du patrimoine et de l'environnement : le site « artisans du patrimoine » de la CAPEB Rhône-Alpes	Région Rhône-Alpes	1.1 - 1.2
3	Réalisation d'un guide régional des matériaux éco-performants par la CMA 06	Région PACA	1.2 - 1.3 - 3.2 - 5.1
4	Programme nord-ouest européen associant l'expertise de 11 organisations partenaires de 5 pays pour l'évaluation des éco-matériaux de construction : Projet CAP'EM	Europe du nord-ouest	1.1 - 1.2 - 1.3
5	Réalisation d'une étude sur le développement de la filière chanvre par la DRIEA Ile-de-France	Région Ile-de-France	1.3 - 2.1 - 2.2
6	Accompagnement au développement de la filière chanvre par la Chambre d'Agriculture du Loir et Cher	Département du Loir et Cher	2.1 - 2.2
7	Les petits déjeuners de l'isolation organisés par la CRMA de PACA	Région PACA	3.1 - 3.4
8	Le théâtre de l'éco-construction en Région Nord-Pas de Calais	Région Nord-Pas de Calais	1.2 - 3.4 - 4.2 - 5.1
9	Création d'une société d'économie mixte par la Communauté d'Agglomération Epinal/Golbey	Communauté d'agglomération Epinal-Golbey	1.2 - 2.2 - 3.3
10	Construction de 6 maisons BBC représentatives des filières techniques et des modes constructifs les plus récents	Commune de Loos en Gohelle	3.1 - 3.4 - 4.1 - 4.2
11	Construction d'une matériauthèque intégrée à un pôle de ressource sur l'habitat durable par le Conseil Général de l'Essonne	Département de l'Essonne	3.4 - 4.2 - 5.1
12	Lancement du Concours "bâtiments basse consommation d'énergie en Languedoc Roussillon" par l'ADEME et le Conseil Régional du Languedoc Roussillon	Région Languedoc Roussillon	1.3 - 4.1 - 4.2
13	Incitation à l'innovation au sein d'un projet pilote et accompagnement des acteurs locaux par la Commune de Tendon	Département des Vosges	1.1 - 1.3 - 3.4 - 4.2 - 6.2
14	Bonification par le Conseil Régional d'Aquitaine d'aide financière à la réalisation de travaux de rénovation lors de l'emploi de matériaux bio-sourcés : l'éco-chèque Aquitaine	Région Aquitaine	5.1 - 5.2
15	Bonification par le Conseil Régional de Basse-Normandie de subvention pour le financement de travaux liés à la performance énergétique et aux énergies renouvelables lors de l'utilisation de matériaux bio-sourcés : le chèque éco-énergie	Région Basse-Normandie	3.2 - 5.1 - 5.2
16	Bonification par la Communauté Urbaine du Grand Nancy d'aides au financement de travaux d'isolation ou de chauffage lors de l'utilisation de matériaux naturels	Communauté Urbaine du Grand Nancy	5.1 - 5.2

1. Cluster Eco-Energies Région Rhône-Alpes



NATURE DU PROJET :	Création d'un cluster sur le thème de la performance énergétique des bâtiments
PORTEUR :	Région Rhône-Alpes
PARTENAIRES :	-
TYPE :	Mise en réseau d'acteurs
ECHELLE :	Régionale

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

- 1.1** Coordonner les initiatives des différents acteurs
- 1.3** Démontrer l'impact positif des projets bio-sourcés
- 3.3** Soutenir l'engagement des entreprises dans les filières bio-sourcées

CONTEXTE :

2004 : La Région Rhône-Alpes initie une démarche progressive d'intégration des principes du développement durable dans l'ensemble de ses politiques, pratiques et actions.

2005 : La Région lance **65 actions pilotes** liées au développement durable dans ses directions (maîtrise des déplacements des agents, économies d'énergie et de ressources, achats éthiques, recherche de la Haute Qualité Environnementale dans les constructions...). En parallèle, la Région développe un outil, appelé « méthode d'appréciation », afin de favoriser **l'intégration du développement durable dans ses politiques et projets.**

2006 : Création du cluster Eco-Energies à l'initiative de la Région Rhône-Alpes sous la forme d'une association loi 1901.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2006

230 MEMBRES

800 ACTEURS PUBLICS
ET PRIVES FEDERES

10 GROUPEMENTS
D'ENTREPRISES
SOUTENUS

OBJECTIFS

- **Soutenir le développement commercial et international des entreprises membres du cluster (artisans, maîtres d'œuvre, bureaux d'étude et de conseils, fabricants, distributeurs, etc...)** ;
- **Mettre en place des actions structurantes pour le développement du secteur de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables ;**
- **Promouvoir le cluster et ses acteurs en France et à l'étranger.**

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

Le Cluster Eco-Energie fédère plus de **800 acteurs privés et publics (dont 230 membres), qui participent régulièrement aux actions portées par l'association.** Le cluster organise des rencontres inter-membres : réunions d'échange visant à permettre aux membres de se connaître, de partager des informations, de débattre et de créer des partenariats. Le cluster **s'organise en trois groupes de travail : Formation, Conception et Eco-matériaux.**

Le groupe de travail Eco-matériaux regroupe essentiellement des fabricants et distributeurs d'éco-matériaux, ainsi que les acteurs assurant leur promotion. L'objectif du groupe est de développer et promouvoir la filière régionale des éco-matériaux par:

- La caractérisation et diffusion des propriétés environnementales des éco-matériaux ;
- La sensibilisation / formation des architectes, maîtres d'ouvrage, services techniques et élus ;
- La prise en compte des aspects réglementaires (accès aux marchés publics, problèmes assurantiels).

Le site internet du cluster dispose d'une page dédiée au groupe de travail Eco-matériaux qui propose le téléchargement de plusieurs documents informatifs, notamment un guide comparatif des isolants bio-sourcés.

Le cluster mène également une action de fond de soutien à la création, au développement et à la promotion de groupements d'entreprises du bâtiment, présents sur le territoire de la région Rhône-Alpes. Depuis 2005, le cluster a ainsi soutenu la création et le développement de 10 groupements (7 créations et 3 groupements existants)

soutenus dans leur développement) de mise en œuvre, de maîtrise d'œuvre ou intégrant à la fois la conception et la réalisation dans leur offre globale.

Le cluster propose à ses adhérents d'être représentés de manière individuelle (stands), sous la bannière cluster Eco-énergies, lors de différents salons d'envergure nationale tels que le salon des énergies renouvelables ou le salon Bluebat – ENR, etc.

Enfin, le cluster a mis en place un programme d'accompagnement de PME dans leur choix d'actions stratégiques. L'accompagnement personnalisé se déroule sur 5 mois, et comprend l'élaboration d'un plan d'action et des séminaires impliquant les dirigeants de l'entreprise.

SOURCES

- *Statuts de l'association Cluster Rhône-Alpes Éco-énergies*
- *Circulaire d'intégration des principes du développement durable dans l'ensemble des politiques de la région Rhône-Alpes*
http://www.rhonealpes.fr/uploads/Document/b6/WEB_CHEMIN_1375_1207669253.pdf
- *Site internet Cluster Rhône-Alpes Éco-énergies* : <http://www.ecoenergies-cluster.fr>
- *Isabelle Servais - Rhône-Alpes Eco-Energies cluster - Raee.org*
- *Plaquette de présentation du cluster* http://www.ecoenergies-cluster.fr/fileadmin/energie/Telechargements/Plaquette_2013_Cluster_Rh%C3%B4ne-Alpes_Eco-%C3%A9nergies.pdf

2. Site « artisans du patrimoine » CAPEB Rhône-Alpes



NATURE DU PROJET :	Organisation d'un réseau d'entreprises qualifiées dans le domaine du patrimoine et de l'environnement
PORTEUR :	CAPEB Rhône-Alpes
PARTENAIRES :	Région Rhône-Alpes, Délégation Régionale de l'ADEME
TYPE :	Mise en réseau d'acteurs
ECHELLE :	Régionale

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :	1.1 Coordonner les initiatives des différents acteurs 1.2 Donner de la visibilité aux initiatives existantes en Limousin
--	---

CONTEXTE :

En 1999, la CAPEB Rhône-Alpes s'engage dans une action de sensibilisation et de formation des artisans du bâtiment dans le domaine de la qualité environnementale, avec le soutien du Conseil Régional et de la délégation régionale de l'ADEME, dans le cadre du programme « Patrimoine, Environnement, Métiers, Matériaux » (PEMM). Pour cela elle initie :

- La création d'une plateforme d'exposition pédagogique l'« R de l'éco-construction » (finalisée en 2002) ;
- La mise en place d'un dispositif de formation aux énergies renouvelables ;
- L'organisation d'un réseau d'entreprises qualifiées dans le domaine du patrimoine et de l'environnement PEMM.

CHIFFRES CLES

DEBUT : 1999
136 ARTISANS
REFERENCES
10 EDITIONS DES
TROPHEES
GRATIFICATION DES
LAUREATS DE 1000 €

OBJECTIFS

- **Référencer les artisans adhérents de la CAPEB Rhône-Alpes ayant fait la démarche volontaire d'apparaître en tant qu'artisans œuvrant, à travers leur savoir-faire, pour le Patrimoine bâti et l'Environnement.**
- **Faciliter l'identification de ces artisans.**

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

Le réseau d'entreprises qualifiées prend la forme d'un annuaire consultable sur internet recensant 136 artisans. Le site est organisé par départements et par métiers (maçon-Tailleur pierres, carreleur-Revêtement sol, métiers du bois, etc.) et comprend également des notices techniques et des vidéos mettant en avant diverses techniques de construction.

Pour pouvoir figurer dans l'annuaire, les artisans doivent acquérir des qualifications significatives dans les domaines concernés, soit par l'obtention du Certificat d'identité Professionnelle Patrimoine Environnement (CIP Patrimoine Environnement), soit en devenant lauréats des Trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement. Certains professionnels sont quant à eux directement identifiés par la commission Patrimoine Environnement de la CAPEB Rhône-Alpes. L'obtention du CIP patrimoine et environnement nécessite la réalisation préalable de 4 jours de formation et la constitution d'un dossier décrivant les techniques employées.

Depuis 2003 la CAPEB Rhône-Alpes organise les trophées des Artisans du Patrimoine et de l'Environnement qui récompensent le talent et le savoir-faire des artisans de la région en matière de restauration de bâtiments et de respect de l'environnement. « Il s'agit de mettre à l'honneur les réalisations exemplaires qui ont pu être menées à bien grâce à l'usage de techniques ou de matériaux traditionnels ou innovants qui reflètent les savoir-faire acquis par les entreprises artisanales concernant aussi bien l'habitat que les bâtiments publics, le design ou l'innovation. Dans le même esprit, en ce qui concerne l'approche environnementale, il s'agira de mettre en valeur les

réalisations des entreprises qui auront intégré l'approche de la Qualité Environnementale dans des réalisations récentes ou anciennes »¹⁵. Ces trophées s'organisent en 4 étapes :

1. Constitution par l'artisan d'un dossier personnalisé (présentation de l'action de restauration d'un bâti d'avant 1948, implication pour l'environnement) favorisant la perception de son travail sur un ouvrage.
2. Réception des dossiers par la CAPEB RHONE-ALPES.
3. Délibération du jury (CAPEB Rhône-Alpes, Conseil Régional, DRAC, Patrimoine Rhônalpin, Fondation du Patrimoine, Journal du Bâtiment) en juin.
4. Remise des Trophées en septembre (gratification de 1000 euros par lauréat).

SOURCES

- *Journée de sensibilisation des artisans* : <http://capeb.adgsoft.com/php/docs/JourneeEcoconstruction261108article.pdf>
- *Site internet artisan éco-construction* : <http://artisan-eco-construction.com/eco-construction.php>
- *Site internet artisan du patrimoine* : <http://artisandupatrimoine.capebra.fr/5.html>

¹⁵ Extrait de l'article <http://artisandupatrimoine.capebra.fr/14.html>

3. Guide des matériaux éco-performants CMA 06



NATURE DU PROJET :	Réalisation d'un guide régional des matériaux éco-performants
PORTEUR :	Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Alpes Maritimes (CMA 06)
PARTENAIRES :	Réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région PACA ; PRIDES Bâtiments Durables Méditerranéens
TYPE :	Sensibilisation
ECHELLE :	Régionale

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

- 1.2 Donner de la visibilité aux initiatives existantes en Limousin
- 1.3 Démontrer l'impact positif des projets bio-sourcés
- 3.2 Faciliter l'identification des entreprises du territoire
- 5.1 Développer la sensibilisation aux bénéfices de ces matériaux

CONTEXTE :

2008 : Création de l'association Bâtiment Durable Méditerranéen, rapidement labellisée PRIDES¹⁶ par la Région PACA, qui regroupe des acteurs socio-économiques de l'aménagement, de la construction et de la réhabilitation qui souhaitent promouvoir la construction durable en Méditerranée. L'association met à disposition un annuaire présentant les coordonnées de tous ses adhérents, ainsi qu'un annuaire des fabricants/vendeurs de matériaux éco-performants à l'échelle du territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur, réalisé avec la participation de la CMA des Alpes Maritimes.

2010 : Les six CMA de la Région PACA, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat et le PRIDES BDM, signent une convention pour formaliser un partenariat dont le but est de réaliser un guide régional des matériaux éco-performants destiné prioritairement aux artisans de la région PACA. De juin à septembre 2010, un travail d'enquête visant à identifier et référencer les établissements fabricants, fournisseurs et négociants est mené à l'échelle de la région.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2010

1ERE EDITION PUBLIEE EN 2011

6 CATEGORIES DE MATERIAUX REFERENCES

OBJECTIFS

- Présenter les différents matériaux éco performants disponibles en région PACA ;
- Faciliter la localisation de ces matériaux (lieu de production et de vente, acteurs de la mise en œuvre) ;
- Apporter des conseils techniques de mise en œuvre des matériaux éco-performants.

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

Fonctionnement :

Le guide référence 6 catégories de matériaux :

- Bois & Charpente
- Maçonnerie & Murs
- Isolation
- Peinture & Finitions
- Revêtements intérieurs »
- Couverture »

¹⁶ Les PRIDES (Pôles Régionaux d'Innovation et de Développement Économique Solidaire) sont des réseaux d'entreprises qui maillent l'ensemble du territoire et représentent la plupart des filières de compétences des acteurs économiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour chaque catégorie, le guide propose un descriptif des produits concernés, des techniques de construction et d'assemblage, ainsi que des fiches mnémotechniques et des tableaux comparatifs apportant de nombreux repères et informations pour faciliter le choix des matériaux. La seconde partie du guide est consacrée à un annuaire des fabricants, fournisseurs et négociants régionaux spécialisés, également organisé selon les 6 catégories de matériaux. Les entreprises sélectionnées dans cet annuaire déclarent effectuer plus de la moitié de leur chiffre d'affaires grâce à la vente de matériaux éco-performants.

Le guide est téléchargeable sur de nombreux sites internet :

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Alpes Maritimes (06)
- Institut régional de formations à l'environnement et au développement durable
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône
- Pole Bâtiments Durables Méditerranéens
- CeRCAD Midi-Pyrénées
- Institut supérieur des métiers
- Etc

Un important travail de communication sur le projet de guide a été conduit avant même qu'il ne soit rendu public, notamment avec la création et l'animation d'un blog sur son processus d'élaboration. Ce site offre plusieurs fonctionnalités qui améliorent la visibilité du projet : revues de presse, annonce de lancement du guide, jeu concours, salons où le guide est présenté, téléchargement du guide, etc.

Résultats :

La 1^{ère} édition du guide a été publiée en 2011. Le guide est évolutif et sera enrichi au cours de nouvelles éditions. Seuls les établissements ayant répondu au questionnaire dans les délais impartis sont référencés. Les acteurs désirant apparaître dans la seconde version du guide peuvent se manifester auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Alpes Maritimes.

SOURCES

- Site internet de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat PACA : <http://www.crma-paca.fr/>
- Blog du guide : <http://guide-eco-materiaux-paca.over-blog.com/article-guide-regional-des-materiaux-eco-performants-version-telechargeable-70844264.html>
- Le guide des matériaux éco-performants
- Site internet de Bâtiments Durables Méditerranéens : polebdm.eu
- Site internet de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Alpes Maritimes : <http://www.cm-alpesmaritimes.fr/>
- Site internet de l'Institut régional de formations à l'environnement et au développement durable : <http://www.irfedd.fr/>
- Site internet de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : <http://www.cma13.fr/>

4. Projet CAP'EM « Cycle Assessment Procedure for Eco-Materials » - CD2E



NATURE DU PROJET :	Programme nord-ouest européen associant l'expertise de 11 organisations partenaires de 5 pays pour l'évaluation des éco-matériaux de construction
PORTEUR :	cd2e (Fr)
PARTENAIRES :	Globe 21 (Fr) ; Fédération Nord des SCOP BTP (Fr) ; Association of Community Rail Partnerships (UK) ; Business Support Kent (UK) ; GreenSpec (UK) ; Green Building Cluster Namur (Be) ; VIBE (Be) ; Handwerkskammer Münster (De) ; De Groene Stee (NI) ; Stichting Agrodome (NI)
TYPE :	Mise en réseau d'acteurs
ECHELLE :	Européenne

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

- 1.1 Coordonner les initiatives des différents acteurs
- 1.2 Donner de la visibilité aux initiatives existantes en Limousin
- 1.3 Démontrer l'impact positif des projets bio-sourcés
- 4.2 Favoriser « l'expérimentation » en aidant au développement de projets démonstrateurs
- 5.1 Développer la sensibilisation aux bénéfices de ces matériaux

CONTEXTE :

Le projet CAP'EM est un projet transnational qui vise à développer une meilleure connaissance et à promouvoir les éco-matériaux en Europe du Nord-Ouest, au travers d'une collaboration avec les entreprises du bâtiment. Initié et piloté par le CD2E (Création Développement d'Eco-entreprises), il implique 11 partenaires-experts de 5 pays : l'Allemagne, la Belgique, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2008

30 MATERIAUX ANALYSES

150 MATERIAUX CLASSES

8 SITES D'EXPOSITION IDENTIFIES

8 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET

OBJECTIFS

L'objectif principal du projet est d'augmenter la production, la distribution et l'utilisation d'éco-matériaux dans l'industrie de la construction en Europe du Nord-Ouest. Il se décline en 5 sous-objectifs opérationnels :

- Initier et développer une méthodologie harmonisée, basée sur l'analyse simplifiée du cycle de vie, dans le but d'évaluer les impacts environnementaux et santé des matériaux et produits de construction ;
- Classer une série de matériaux en les évaluant selon ladite méthodologie ;
- Différencier, comparer les éco matériaux selon les résultats de la série évaluée et établir les bases d'une argumentation technique et commerciale pour ces éco matériaux ;
- Diffuser l'information sur les éco matériaux sélectionnés via notamment un site Internet dédié aux fabricants et utilisateurs européens ;
- Utiliser un langage commun en Europe pour la formation et l'information sur les éco-matériaux dans les constructions et les réhabilitations durables.

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

Fonctionnement :

Le projet comporte quatre groupes de travail :

- **Groupe 1** : mise au point d'une méthode d'évaluation des éco-matériaux de construction, reposant sur des analyses de Cycle de Vie (ACV) et des bases de données scientifiques reconnues. Un échantillon de 30 matériaux est utilisé pour tester et évaluer cette méthode d'analyse. Le groupe utilise le logiciel SimaPro pour les calculs et Ecoinvent pour la gestion de la base de données.

- **Groupe 2** : utilisation de la méthode conçue par le groupe 1 pour évaluer et classer 150 matériaux de construction (dont au moins 100 éco-matériaux). Les résultats alimenteront une base de données destinée aux utilisateurs finaux des matériaux de construction.
- **Groupe 3** : diffusion des méthodes, outils et résultats du projet CAP'EM, afin d'encourager l'utilisation des éco-matériaux dans les secteurs de la construction et du bâtiment. Les partenaires du projet CAP'EM assurent la promotion des éco-matériaux lors de multiples salons (Interbuild, Bâtir Ecologique, Hout & Groen Wonen, etc...). Le site Internet occupe un rôle central dans cette stratégie de communication externe.
- **Groupe 4** : développement d'un réseau de sites d'exposition et de démonstration des éco-matériaux au nord-ouest de l'Europe. 8 sites ont déjà été identifiés et font l'objet d'un important projet de construction et de rénovation utilisant des techniques d'éco-construction.

Chaque groupe de travail est coordonné par l'un des partenaires du Projet et se réunit au moins deux fois par an pour échanger et faire progresser les actions communes.

Résultats :

Le groupe 1 a terminé de mettre au point la méthodologie de l'outil d'évaluation simplifiée (LCA). Il prépare actuellement la publication des résultats sur le site internet.

SOURCES

- Site internet du projet CAP'EM : <http://www.capem.eu>
- Plaquette de présentation du projet CAP'EM
- Plaquette de présentation des 11 projets européens soutenus par le Fonds Régional d'Aide aux Porteurs de Projets Européen (FRAPPE) : <https://www.nordpasdecalais.fr/upload/docs/application/pdf/2012-06/frappe.pdf>

5. Etudes de développement de la filière chanvre - DRIEA Ile-de-France



NATURE DU PROJET : Réalisation d'une étude visant à identifier les besoins en matériaux et produits bio-sourcés à base de chanvre dans la construction en Ile de France

PORTEUR : DRIEA Ile de France

PARTENAIRES : Association Construire en Chanvre

TYPE : Accompagnement de développement de filière

ECHELLE : Régionale

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

1.3 Démontrer l'impact positif des projets bio-sourcés

2.1 Démontrer aux agriculteurs les intérêts d'une valorisation des productions dans la filière des matériaux de construction bio-sourcés

2.2 Accompagner la mise en place d'infrastructures adéquates

3.2 Faciliter l'identification des entreprises du territoire

CONTEXTE :

Une filière chanvre est en cours de structuration en Région Ile-de-France, pour laquelle le marché du bâtiment peut représenter des débouchés importants. Les matériaux de construction à base de chanvre sont utilisés depuis plus de 20 ans dans la construction et leurs performances et caractéristiques permettent d'apporter une réponse aux enjeux énergétiques et environnementaux actuels auxquels fait face le secteur du bâtiment.

Afin de permettre à l'offre locale (les matériaux à base de chanvre issus de la filière) de rencontrer la demande locale (la construction neuve et la rénovation du parc de bâtiments existant en Ile-de-France), il est nécessaire d'une part de qualifier précisément les différents usages des matériaux à base de chanvre dans la construction et d'autre part d'évaluer l'acceptabilité de ces matériaux par les différents acteurs qui interviennent dans l'acte de construire en Ile-de-France.

Pour réaliser une telle démarche, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France a souhaité être accompagnée par des experts disposant de connaissances spécifiques sur les matériaux à base de chanvre, leurs utilisations et sur le marché de la construction.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2012

DUREE : 1 AN

OBJECTIFS

- **Améliorer l'évaluation qualitative des besoins et des attentes pour les produits de construction à base de chanvre en Ile-de-France pour anticiper le développement du marché.**
- **Dimensionner le marché de la filière chanvre (demande) afin de favoriser une structuration pertinente de « l'amont » (production agricole, industries de 1^{ère} et 2^{ème} transformation).**

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS

Phase 1 : Rédaction d'un mémoire technique et d'un cahier d'opérations

Un mémoire technique sur les usages des matériaux chanvre dans la construction et un cahier d'opérations intégrant les matériaux chanvre est rédigé. Le mémoire technique présente les différents aspects (définitions, caractéristiques physiques, utilisations, cadres normatifs, principaux produits du marché...) pour toutes les grandes familles de matériaux à base de chanvre utilisées dans la construction, telles que les bétons, les enduits ou encore les laines isolantes. Le cahier d'opérations est un recueil de 12 fiches descriptives correspondant à 12 bâtiments dans lesquels les matériaux à base de chanvre ont été utilisés. Elles illustrent les techniques mises en œuvre et témoignent du potentiel d'utilisation des matériaux. Ces exemples sont pris à l'échelle nationale, mais prennent en compte des typologies de chantiers correspondant aux besoins de l'Ile-de-France.

Phase 2 : Acceptabilité des solutions chanvre par les acteurs et évaluation du potentiel de marché

Cette deuxième phase étudie l'acceptabilité des matériaux chanvre par les acteurs du marché francilien de la construction et d'autre part évalue le potentiel de développement des matériaux chanvre sur ce marché. Les informations sont recueillies dans le cadre d'entretiens et d'ateliers avec les acteurs franciliens de la construction, sur la base du travail de la 1^{ère} phase. Leurs résultats feront l'objet d'un document contenant des recommandations quant aux orientations stratégiques et « marketing » que la filière doit adopter en Ile-de-France, l'identification des maîtres d'ouvrage les plus réceptifs et disposés à expérimenter les produits à base de chanvre sur des cas concrets et des scénarii de développement de la filière sur le marché du bâtiment en Ile-de-France.

Phase 3 : Journée technique et restitution

A ce jour la 1^{ère} phase est terminée mais les documents seront révisés en fonction des échanges prévus dans la 2^{ème} phase (actuellement en cours).

SOURCES

Informations obtenues par C&B auprès de l'association Construire en Chanvre.

6. Développement de la filière chanvre Chanvriers Blaisois



NATURE DU PROJET :	Création d'une filière locale de production, transformation et distribution de chanvre pour la construction
PORTEUR :	Chanvriers Blaisois
PARTENAIRES :	Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher
TYPE :	Développement d'une filière locale
ECHELLE :	Départementale

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :	2.1 Démontrer aux agriculteurs les intérêts d'une valorisation des productions dans la filière des matériaux de construction bio-sourcés.
	2.2 Accompagner la mise en place d'infrastructures adéquates.

CONTEXTE :

En 2011, la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher identifie un groupe d'agriculteurs du département, réunis dans la SARL Les Chanvriers Blaisois, ayant procédé à des expérimentations de culture et de 1^{ère} transformation du chanvre à l'aide d'un outil artisanal auto-conçu s'inspirant de démarches similaires telles que celle des Chanvriers Mellois. Ces agriculteurs souhaitent par ailleurs développer à plus grande échelle la culture du chanvre sur le département. Afin de donner suite à cette mobilisation et d'amplifier leur projet, la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher commande une étude sur l'implantation d'une filière chanvre, impliquant les producteurs intéressés, réalisée par l'association Construire en Chanvre.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2011

DUREE : 6 MOIS

20 HA DE CHANVRE
CULTIVES EN 2012

CROISSANCE PREVUE DES
SURFACES CULTIVEES DE
150% EN 2013

OBJECTIFS

- **Renforcer les performances du procédé de transformation (augmentation des volumes et de la qualité des produits transformés) ;**
- **Répondre aux exigences du marché local et produire des matériaux conformes aux attentes des industriels du bâtiment locaux.**

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

Fonctionnement

- Phase 1 : Développement d'une filière organisée en circuit court

Dans un premier temps, Construire en Chanvre a cherché à pré-évaluer les produits (chènevotte et fibre) transformés par les agriculteurs afin de vérifier leur capacité à répondre aux exigences réglementaires en vigueur (Règles Professionnelles) pour les circuits courts (Action 1). Puis elle a accompagné les producteurs dans l'amélioration de leurs produits afin qu'ils répondent aux Règles Professionnelles de mise en œuvre (Action 2).

- Phase 2 : Développement d'une filière organisée en circuit semi-industriel

Dans un second temps, l'association a procédé à la réalisation d'une pré-étude de faisabilité pour la mise en place d'une filière de production de chanvre dite « semi-industrielle » sur le département du Loir-et-Cher en fonction des potentiels de production, des potentiels marché et des possibilités de partenariats avec des groupes de producteurs existants ou en projet. Pour cela, l'association a procédé en 6 étapes :

- Action 1 : Réalisation d'un état des lieux de la filière chanvre ;
- Action 2 : Evaluation du potentiel de production ;
- Action 3 : Recensement des partenariats potentiels ;
- Action 4 : Evaluation du potentiel marché de la filière ;
- Action 5 : Dimensionnement des outils de transformation ;
- Action 6 : Elaboration de recommandations pour l'accès au marché.

Résultats

A ce jour, les Chanvriers Blaisois ont optimisé leur outil de 1ère transformation qui leur permet de produire des matériaux valorisés en circuit court. Ils poursuivent l'amélioration de cet outil ainsi que leurs démarches de commercialisation. En 2012, ils ont cultivé 20 ha de chanvre et ont prévu d'augmenter significativement leur production en 2013 (augmentation de 150%) et dans les années suivantes.

Parallèlement, les travaux se poursuivent pour mettre en place un outil de transformation « industriel », notamment capable de répondre aux exigences des industriels régionaux. La Communauté d'Agglomération de Blois joue un rôle particulièrement moteur sur le sujet. Un projet d'étude à l'échelon régional, proposé par Valbiom Centre et Constructions et Bioressources, est par ailleurs en cours de validation.

SOURCES

Informations obtenues par C&B auprès de l'association Construire en Chanvre.

7. Les petits déjeuners de l'isolation CRMA PACA



NATURE DU PROJET :	Organisation de rencontres techniques d'information et de formation pour les entreprises du bâtiment
PORTEUR :	Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de PACA
PARTENAIRES :	PRIDES Bâtiment Durable Méditerranéen, Fédération Régionale du Bâtiment (FRB), CAPEB, Fédération des Sociétés Coopératives et Participatives du BTP
TYPE :	Formation
ECHELLE :	Région PACA

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

3.1 Communiquer sur l'intérêt économique démontré de ces matériaux
3.4 Renforcer la formation des professionnels du bâtiment aux matériaux de construction bio-sourcés

CONTEXTE :

Dès 2009, l'Etat français met en place des incitations financières (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, etc.) afin de stimuler le marché de la construction basse consommation et de la rénovation énergétique. Rapidement, l'importance de disposer d'entreprises formées et sensibilisées à la rénovation énergétique, capables de mettre en œuvre une approche globale diminuant la consommation énergétique du bâtiment est identifiée comme un facteur clé d'efficacité de ces incitations. Consciente de cet enjeu, la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat PACA choisit d'organiser des rencontres techniques afin de faire monter en compétences le plus grand nombre possible d'acteurs de la filière du bâtiment sur les thématiques de la maîtrise énergétique.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2009

DUREE : 1 AN

31 PETITS DEJEUNERS

764 PARTICIPANTS

OBJECTIFS

- **Aborder avec les entreprises du bâtiment les enjeux que représente la rénovation énergétique du bâtiment et plus spécifiquement la thématique de l'isolation en général et de l'isolation écologique en particulier.**
- **Sensibiliser les entreprises du bâtiment à la rénovation énergétique et leur donner les outils permettant d'adopter une approche globale de la rénovation pour limiter la consommation énergétique des bâtiments.**

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS

Fonctionnement

Lors de ces réunions, des informations pratiques et techniques sur les matériaux isolants ont été distribuées aux professionnels pour leur permettre de mieux conseiller et accompagner leurs clients. Les informations portaient notamment sur l'apport de ces matériaux en termes de confort, les aides financières permettant de favoriser une approche globale de la rénovation énergétique, etc. Les fiches distribuées sont toujours en téléchargement sur le site de l'Institut Régional de la Formation à l'Environnement et au Développement Durable (IRFEDD) et sur le site de l'association Energira qui a contribué à leur réalisation.

Résultats :

Sur l'année 2009, 31 petits déjeuners ont été organisés et ont regroupé 764 participants issus de 331 entreprises. Cette initiative ayant remporté un important succès, elle a donné lieu à la réalisation d'un guide régional des éco-matériaux piloté par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Alpes Maritimes¹⁷.

SOURCES

- Site internet de l'IRFEDD : http://www.irfedd.fr/IMG/article_PDF/article_a79.pdf
- Site internet de la maison de l'emploi Hautes Alpes : <http://www.mde05.fr/index.php/page-d-accueil/-petit-dejeuner-de-l-isolation-pour-les-professionnels-du-batiment/id-menu-133.html>
- Invitation petit déjeuner de l'isolation Marseille juin 2009 : http://www.cma13.fr/fileadmin/documents/CMA13-espacePresse/2009.06.12_Petit_dejeuner_Isolation.pdf
- PPT de présentation des actions du réseau des Métiers et de l'Artisanat : http://www.mde04.com/mediatheque/EF_Aix_FBaudement.pdf

¹⁷ Cf. fiche Guide des matériaux éco-performants - CMA 06 du benchmark détaillant la réalisation de ce guide.

8. Le théâtre de l'éco-construction Région Nord-Pas de Calais



NATURE DU PROJET :	Construction d'un lieu de présentation, de démonstration et de formation aux éco-matériaux
PORTEUR :	CD2E
PARTENAIRES :	-
TYPE :	Sensibilisation - formation
ECHELLE :	Régionale

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

- 1.2 Donner de la visibilité aux initiatives existantes en Limousin
- 3.4 Renforcer la formation des professionnels du bâtiment aux matériaux bio-sourcés
- 4.2 Favoriser l'expérimentation en aidant au développement de projets démonstrateurs
- 5.1 Développer la sensibilisation aux bénéfices de ces matériaux

CONTEXTE :

Le parc immobilier est responsable de 25% des émissions de gaz à effet de serre françaises et représente 40% des dépenses énergétiques. Mais le secteur du bâtiment offre un potentiel d'évolution très important : il est en effet possible aujourd'hui de réaliser des bâtiments qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment (les BEPOS), et ce pour un coût global presque équivalent à celui d'un bâtiment classique. Cependant, l'absence de vitrine et/ou lieu d'exposition représente un frein clairement identifié au développement du secteur de l'éco-construction.

La région Nord-Pas de Calais, motrice sur la thématique de l'éco-construction, concentre sur son territoire de nombreux projets pilotes tels que VILLAVENIR, LUMIWATT ou REHAFUTUR. En mars 2012, elle s'est dotée d'une structure dédiée à la performance environnementale et énergétique du bâtiment : le cluster EKWATION. Créé sous l'impulsion du Cd2e, de la FFB, de la fédération SCOP BTP et de la ville de Loos-en-Gohelle, ce cluster centralise les efforts menés par les acteurs régionaux en matière de construction durable. Le Théâtre de l'éco-construction s'inscrit dans cette dynamique.

CHIFFRES CLES

INAUGURATION LE 6
SEPTEMBRE 2012

SURFACE DE 500 M²

6 (PUIS 12) MODELES
CONSTRUCTIFS EN TAILLE
REELLE

20 THEMATIQUES
TRAITEES ET ILLUSTRÉES

OBJECTIFS

- Présenter les éco-matériaux, leur mise en œuvre et leurs spécificités de manière pédagogique ;
- Former les acteurs du bâtiment à l'utilisation des éco-matériaux, à l'intégration de la performance thermique et environnementale, et à la mise en œuvre de l'étanchéité à l'air ;
- Accompagner les acteurs du secteur pour maîtriser et anticiper les évolutions du marché.

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

Le théâtre de l'éco-construction est un lieu de présentation et de démonstration des technologies de l'habitat du futur d'une surface de 500 m² qui constitue une véritable vitrine des éco-matériaux. Il s'organise selon un parcours pédagogique mettant en scène :

1. Un panorama complet illustrant l'évolution de l'isolation dans l'habitat ;
2. Six écorchés¹⁸ (à terme 12), présentant l'éco-construction et l'éco-réhabilitation sous trois angles : performance thermique, gestion de l'étanchéité à l'air et usage des éco-matériaux ;
3. Un circuit d'information construit autour de 37 panneaux illustrés ;
4. Une matériauthèque présentant les produits et fournissant des données techniques et commerciales sur les solutions proposées.

¹⁸ Un écorché est une coupe de bâtiment.

Il dispose également d'un pôle de formation (salle de formation et de projection, outils pédagogiques) ayant pour objectifs de former les acteurs du secteur du bâtiment à la construction durable, d'assurer une veille technique et simuler les « solutions optimales ».

Le Théâtre de l'éco-construction s'adresse à tous les acteurs de l'habitat : architectes, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, artisans, fabricants distributeurs, prescripteurs et clients (bailleurs sociaux, particuliers...), financeurs et parties prenantes (dont collectivités territoriales), ainsi qu'aux enseignants, formateurs, assureurs, étudiants.

Les visites du Théâtre s'effectuent sur réservation et par groupe de 10 à 20 personnes maximum. La durée de la visite est d'environ 1h30. Elle comprend une visite guidée du Théâtre de l'éco-construction, un temps d'échanges, un temps de découverte individuelle ainsi qu'une présentation d'opérations d'éco-construction mises en œuvre en région Nord Pas de Calais. Toutes les visites sont systématiquement accompagnées par un consultant du cd2e ou un acteur conventionné et formé à cet effet. Les tarifs varient entre 70 et 400 euros et incluent des réductions pour les adhérents au cd2e.

SOURCES

- Site internet du théâtre de l'éco-construction : www.cd2e.com/theatre-ecoconstruction-ecomateriaux
- Dossier de presse le théâtre de l'éco-construction : <http://www.cd2e.com/sites/default/files/eco-construction/theatre/Dossier-de-presse-Theatre-de-l-ecoconstruction-cd2e.pdf>
- Site internet Urbawood : <http://www.urbawood.fr/theatre-eco-construction-cd2e/>
- Guide de visite du théâtre : http://www.cd2e.com/sites/default/files/eco-construction/brochure_plan_visite_theatre.pdf
- Site internet de CD2E : <http://www.cd2e.com>

9. Création d'une société d'économie mixte Communauté d'Agglomération Epinal/Golbey



NATURE DU PROJET :	Création d'une société d'économie mixte, pour allier stratégie d'investissement locale et volonté politique
PORTEUR :	Communauté d'agglomération Epinal-Golbey
PARTENAIRES :	-
TYPE :	Soutien économique et politique
ECHELLE :	Communauté d'agglomération Epinal-Golbey

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

1.2	Donner de la visibilité aux initiatives existantes en Limousin
2.2	Accompagner la mise en place d'infrastructures adéquates
3.3	Soutenir l'engagement des entreprises dans les filières bio-sourcées
4.2	Favoriser l'expérimentation en aidant au développement de projets démonstrateurs

CONTEXTE :

2000-2002 : la ville d'Épinal s'engage dans une politique en faveur du développement durable et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (réalisation en 2002 de l'une des plus importantes chaufferies-bois de la région). Un système de subvention à l'isolation et à la rénovation dans le bâtiment est mis en place. Destiné aux particuliers, ses critères d'attribution sont conditionnés à l'utilisation de matériaux naturels.

2006 : Création de la Communauté d'Agglomération Epinal/Golbey, qui représente 43 000 habitants. L'action en faveur du développement économique est définie comme une priorité. Deux pôles de compétences sont ciblés par la stratégie locale de développement économique de la Communauté d'Agglomération : l'Image, et le secteur bois/ écoconception. Malgré la présence du campus Fibre d'Épinal, le directeur de la Communauté d'Agglomération émet le constat que le potentiel local du secteur bois est insuffisamment valorisé « en regard des perspectives ouvertes par les aspirations sociétales au développement durable et l'intérêt nouveau en faveur des éco-matériaux »¹⁹.

2009 : Pour mettre en œuvre efficacement sa stratégie de développement économique, la communauté d'agglomération Epinal-Golbey crée la Société d'Economie Mixte (SEM) *Green Valley*.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT 2009

8 ENTREPRISES
SOUTENUES, DONT **4**
DANS LE SECTEUR DE
L'ECO-CONSTRUCTION

OBJECTIFS

- **Accompagner les entreprises en création ;**
- **Proposer de réels partenariats publics/privés afin de faciliter la mise en œuvre de projets ;**
- **Faire de l'agglomération Epinal Golbey une vitrine nationale en matière d'éco-construction, en s'appuyant sur des sociétés innovantes et des opérations pilotes de construction.**

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS

Fonctionnement :

La création de la SEM d'Epinal Golbey a donné lieu à la mise en œuvre de schémas d'intervention publique particulièrement innovants. Elle fonctionne comme un fond d'amorçage c'est-à-dire qu'elle finance des études de marché, identifie des locaux, facilite la mise en réseau des entreprises, permet la mutualisation des idées et des

¹⁹ Olivier Jodion, directeur général de la communauté de communes d'Épinal Golbey.

moyens, apporte une caution, avance des fonds sur comptes-courants et peut également entrer au capital d'entreprises. Elle contribue ainsi à accélérer la concrétisation des projets.

Ce schéma d'intervention lui confère une meilleure maîtrise des risques encourus ainsi qu'une capacité renforcée à anticiper les besoins. La participation au capital autorise un retour sur investissement via le versement de dividendes. L'objectif n'est pas de rester à terme au capital des sociétés aidées, mais d'investir ces dividendes dans d'autres projets du même type pour contribuer à développer la visibilité du pôle Epinal-Golbey et de financer des opérations d'aménagement d'éco-quartiers exemplaires dans lesquels la collectivité souhaite s'engager dans les années à venir.

Résultats

La première entreprise soutenue en 2010 par la SEM est l'entreprise Nr Gaïa, fabricant et distributeur de ouate de cellulose pour l'isolation. La SEM a pris des parts dans la société à une hauteur maximale de 15 % du capital, soit 400 000 € et figure au conseil d'administration. La SEM participe aujourd'hui au capital de 8 entreprises du territoire, dont 4 dans le secteur de l'éco-construction. Les dividendes perçus permettent à la SEM d'investir dans d'autres projets contribuant à développer la visibilité du pôle Epinal-Golbey.

Outre l'apport en capital, la participation de la SEM au Conseil d'Administration présente divers avantages pour l'entrepreneur :

- Facilitation des demandes de subvention ;
- Renforcement de la mobilisation d'investisseurs grâce à la sécurisation apportée par la présence d'un investisseur public ;
- Soutien des jeunes entreprises innovantes.

SOURCES

- Site internet de la ville d'Epinal :
http://www.epinal.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=158&Itemid=775
- Pôle Bois, Dossier du mois, Septembre 2012 <http://www.nrgaia.eu/pdf/GreenValley.pdf>
- Site internet du Centre de Ressources du développement territorial :
<http://www.projetdeterritoire.com/index.php/Les-initiatives/Developpement-economique-Epinal-Golbey-renouvelle-les-cadres-d-intervention>
- Entretien avec M. Legrand, Directeur de la société Nr Gaïa

10. Dispositif Villavenir FFB Nord-Pas de Calais




NATURE DU PROJET :	Construction de 6 maisons BBC représentatives des filières techniques et des modes constructifs les plus récents.
PORTEUR :	Fédération Française du Bâtiment du Nord - Pas de Calais
PARTENAIRES :	-
TYPE :	Formation - chantiers démonstrateurs
ECHELLE :	Commune de Loos en Gohelle

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

- 3.1 Communiquer sur l'intérêt économique démontré de ces matériaux
- 3.4 Renforcer la formation des professionnels du bâtiment aux matériaux bio-sourcés
- 4.1 Accompagner les maîtres d'ouvrage publics pour l'emploi des matériaux bio-sourcés
- 4.2 Favoriser « l'expérimentation » en aidant au développement de projets démonstrateurs
- 5.2 Développer la sensibilisation aux bénéfices de ces matériaux

CONTEXTE :

- 1997 :** La commune de Loos en Gohelle met en place une politique volontaire de développement durable et d'application des principes de la Haute Qualité Environnementale via de vastes programmes d'éco-construction (projet Chico-Mendès, Cité Belgique, la totalité des bâtiments communaux éco-construits ou éco-rénovés).
- 2000 :** Signature d'une chartre de vie à l'issue d'un travail de concertation, d'analyse et de diagnostic engagé dès 1996.
- 2006 :** Elaboration d'un "guide de l'éco-construction" sur la base de l'expérience loossoise, permettant de définir les objectifs pour chaque opération, en fonction des besoins et des moyens.
- 2007 :** La FFB du Nord-Pas de Calais crée une société civile immobilière de construction vente : la SCI Villavenir, dont l'objectif principal est l'acquisition des terrains à bâtir pour la réalisation d'un projet démonstrateur en matière d'utilisation de matériaux de construction écologiques. Pour sélectionner les entreprises et architectes responsables de la construction des 6 maisons BBC, un appel à candidature de maîtrise d'œuvre est publié. Les critères de sélection retenus pour l'appel à candidature impliquent notamment des références en termes de bâti basse consommation (BBC) énergétique, et de construction à haute qualité environnementale (HQE).

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2006
DUREE : 2 ANS
6 MAISONS CONSTRUITES
200 VISITES ORGANISEES
10 000 VISITEURS

OBJECTIFS

Objectifs techniques et environnementaux :

- Optimiser les apports énergétiques ;
- Diminuer la consommation énergétique ;
- Mettre en place un suivi des consommations énergétiques.

Objectifs économiques et sociaux :

- Utiliser des techniques innovantes à coûts maîtrisés ;
- Utiliser des techniques transposables à la rénovation de bâtiments ;
- Stimuler la création de nouvelles entreprises locales ;
- Construire des maisons évolutives modulables flexibles et accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- Concevoir des maisons architecturalement originales, contemporaines et innovantes.

Objectifs de formation :

- Concevoir avec les professionnels de nouveaux contenus de formation adaptés aux évolutions des métiers ;
- Organiser des journées techniques pour les professionnels ;
- Promouvoir les métiers du bâtiment ;
- Sensibiliser tous les acteurs du secteur de la construction aux innovations techniques et aux enjeux environnementaux.

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

D'octobre 2007 à septembre 2009, près de **200 visites** ont été organisées sur le chantier Villavenir. Environ **10 000 visiteurs** ont eu l'occasion de découvrir ce chantier alors inédit dans la région. Ce fut l'occasion pour les professionnels, les étudiants mais aussi des particuliers de découvrir les maisons **BBC** (Bâtiment Basse Consommation) et d'échanger sur les avancées technologiques et réglementaires dans le secteur du bâtiment. Des formations ont été dispensées sur trois thématiques, dont une portait spécifiquement sur les éco-matériaux.

Le projet Villavenir Construction s'est étendu en 2011 à la rénovation d'un bâtiment dans le cadre du projet de Marcq-en-Barœul, intitulé Villavenir Rénovation. Le chantier de cette maison-pilote va s'étaler sur un an afin de permettre des visites régulières et des formations sur site à destination des professionnels et des étudiants. L'objectif de ce projet est de proposer aux entreprises des outils pour leur permettre de devenir des « pros de la performance énergétique²⁰ » via des formations FEE Bat notamment. Afin de permettre la formation du plus grand nombre possible de participants, le projet Villavenir Rénovation a installé un Centre de Formation à l'Étanchéité à l'air à proximité du chantier.

Les projets Villavenir se déclinent également dans d'autres régions françaises : Champagne-Ardenne, Pays de la Loire, Haute-Normandie.

SOURCES

- Site internet de RES champions league : <http://www.res-league.eu/fr/french-league/french-best-practices/loos-en-gohellen-20-ans-de-politique-developpement-durable-cap-sur-la-transition?Itemid=4>
- Site internet de la ville de Loos en Gohelle : <http://www.loos-en-gohelle.fr/loos-ville-pilote/>
- Plaquette de présentation des activités Développement Durable de la ville de Loos en Gohelle : <http://www.loos-en-gohelle.fr/wp-content/uploads/2011/03/Loos-Ville-Pilote-Janvier-2011.pdf>
- Site internet d'ArcelorMittal : <http://www.constructalia.com>
- Site internet des Pros de la performance énergétique : <http://www.performance-energetique.lebatiment.fr/>
- Site internet du projet Villavenir <http://www.villavenir.fr/projet.aspx?id=1>

²⁰ Marque déposée et gérée par Qualibat, elle est portée par des entrepreneurs et artisans précurseurs dans le domaine de la rénovation énergétique et qui ont suivi des formations FEE Bat incluant « l'efficacité énergétique ».

11. Matériauthèque de l'Essonne Conseil Général de l'Essonne



NATURE DU PROJET :	Construction d'une matériauthèque intégrée à un pôle de ressource sur l'habitat durable
PORTEUR :	Conseil Général de l'Essonne
PARTENAIRES :	-
TYPE :	Formation / Sensibilisation
ECHELLE :	Départementale

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

- 3.4 Renforcer la formation des professionnels du bâtiment aux matériaux bio-sourcés
- 4.2 Favoriser l'expérimentation en aidant au développement de projets démonstrateurs
- 5.1 Développer la sensibilisation aux bénéfices de ces matériaux

CONTEXTE :

2003 : Le département de l'Essonne s'est investi en faveur du développement durable dans un Agenda 21, et a renouvelé cet engagement avec l'adoption d'un Plan Climat Energie en 2010.

2005 : Inauguration de la maison départementale de l'habitat.

2010 : Inauguration de l'espace Essonne Info Energie au sein de la maison départementale de l'habitat. Cet espace d'information comprend une matériauthèque écologique, un point info énergie et un jardin écologique partagé.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2010

SURFACE DEDIEE : 120 M²

OBJECTIFS

- **Informier et sensibiliser aux différents matériaux et techniques de construction.**
- **Accompagner et conseiller les porteurs de projets (particuliers et professionnels).**

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS

La matériauthèque est un espace de plus de 120 m² qui abrite, en accès libre, une exposition permanente de matériaux de construction, d'isolation et de revêtement. Cet espace est dédié aux particuliers et professionnels et permet de découvrir les matériaux d'origine végétale ou recyclée, les éco-solutions, leurs applications, leurs caractéristiques techniques et leurs conditions de mise en œuvre. Tous les matériaux sont présentés avec une vision globale, c'est-à-dire en prenant en compte leur impact environnemental sur l'ensemble de leur cycle de vie, ainsi que leur impact sur la santé des utilisateurs. Des maquettes (toiture végétalisée, ossature bois, isolation par l'extérieur...) permettent une visualisation plus concrète des solutions offertes par ces matériaux.

La matériauthèque fait partie de l'espace de conseils et de ressources Essonne Info Energie et joue ainsi le rôle d'espace de conseil pour les particuliers et les professionnels du bâtiment sur les matériaux de construction, les techniques de construction, l'architecture, etc. On peut y trouver de la documentation sur la construction écologique, des documents techniques sur les matériaux et des échantillons de matériaux (organisés selon les corps de métiers). Un ingénieur et un architecte présents sur place peuvent être consultés gratuitement sur rendez-vous et des ateliers faisant intervenir un fabricant ou un maître d'œuvre sur un thème spécifique (par exemple : l'isolation, le chauffage au bois, la ventilation, la construction en terre, etc.) sont organisés le premier samedi de chaque mois.

SOURCES

- Site internet du Conseil général de l'Essonne : <http://www.essonne.fr/cadre-de-vie/habitat-durable/la-maison-departementale-de-lhabitat-mdh/dossier/la-materiauthèque-ecologique/#.UWLB5VdtbdQ>
- Site internet Ekopolis : <http://www.ekopolis.fr/construire/materiauthèques/en-ile-de-france>
- Plaquette de présentation de la maison départementale de l'habitat : http://www.essonne.fr/uploads/tx_estiondoc/PlaquetteMDH-CG91-EXE-BD_01.pdf

12. Concours “bâtiments basse consommation d'énergie en Languedoc Roussillon” ADEME et Région Languedoc Roussillon



NATURE DU PROJET :	Réalisation d'un concours sur la base d'un appel à projets pour la réalisation de Bâtiments à Basse Consommation d'énergie en Languedoc-Roussillon
PORTEUR :	ADEME et Région Languedoc-Roussillon
PARTENAIRES :	Effinergie
TYPE :	Appels à projets
ECHELLE :	Régionale

CORRESPONDANCE

AVEC LE PLAN
D'ACTION DE
REFERENCE :

- 1.3** Démontrer l'impact positif des projets bio-sourcés
4.1 Accompagner les maîtres d'ouvrage publics pour l'emploi des matériaux bio-sourcés
4.2 Favoriser « l'expérimentation » en aidant au développement de projets démonstrateurs

CONTEXTE :

Responsable de 42 % des consommations d'énergie et de 28 % des émissions de GES de la région Languedoc-Roussillon, le secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire) représente un domaine d'intervention prioritaire pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques. Ceci d'autant que la région est soumise à une pression démographique forte (l'augmentation de la population est 2,5 fois plus élevée que dans les autres régions françaises) et qu'elle devra répondre aux besoins en termes de logement et d'équipements de 310 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2015.

L'arrêté ministériel du 3 mai 2007 définit le label BBC-Effinergie. Il cible les bâtiments neufs ou parties nouvelles de bâtiments dont les très faibles besoins énergétiques contribuent à atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre par 4 en France d'ici à 2050. Il fixe un objectif de consommation maximale pour les constructions résidentielles neuves fixé à 50 kWh/m²/an.

La Région Languedoc-Roussillon est l'une des premières régions à avoir expérimenté la mise en place du label BBC-Effinergie en lançant en 2007 le premier appel à projet régional, en partenariat avec l'ADEME, pour des bâtiments BBC.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2007

CONCOURS ANNUEL :
7ÈME ÉDITION EN 2013

110 PROJETS INITIÉS

OBJECTIFS

- Soutenir la réalisation de bâtiments exemplaires pour leurs performances énergétiques et mettant en œuvre des solutions aisément reproductibles ;
- Favoriser l'émergence de filières locales pour la production et la mise en œuvre d'éco-matériaux ;
- Réaliser un suivi des performances thermiques et énergétiques des bâtiments sélectionnés ;
- Organiser un retour d'expérience sur ces réalisations auprès des maîtres d'ouvrages et des professionnels.

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS

Fonctionnement :

Depuis 2007, date du premier appel à projets, 110 projets exemplaires ont été identifiés et soutenus. Une forte majorité de ces projets (plus de 70%) concernent des projets neufs. Chaque année, un cahier des charges définit les modalités du concours. En 2012, l'édition du concours a ciblé plus spécifiquement le parc existant qui constitue le défi majeur en termes d'économies d'énergie et pose des problèmes techniques plus vastes et plus variés (structure initiale à conserver, respect du bâti existant, etc...). Les projets portant sur des bâtiments neufs

n'étaient cependant pas exclus, notamment pour les projets de bâtiments à énergie positive (BEPOS). L'édition 2013 poursuit dans cette direction en se concentrant uniquement sur le parc existant.

Résultats :

L'Observatoire régional des Bâtiments Basse Consommation est un outil en ligne de partage d'expérience sur les bâtiments basse consommation d'énergie à l'échelle régionale. Les projets référencés sont notamment ceux des lauréats des appels à projets "Bâtiments basse consommation d'énergie en Languedoc-Roussillon", mais aussi les projets labellisés BBC-Effinergie et les opérations Minergie ou Passiv-hauss. L'observatoire propose une carte référençant les professionnels ayant fourni et/ou installé des éco-matériaux dans les projets identifiés. L'espace indicateur présente par ailleurs les statistiques des techniques utilisées dans les bâtiments lauréats des appels à projet lancés par la Direction Régionale de l'ADEME et la région Languedoc-Roussillon, sur la période 2007-2010.

Il apparaît que pour les constructions neuves, 41 % des murs extérieurs sont isolés avec des matériaux bio-sourcés. Concernant les projets en rénovation, les isolants bio-sourcés sont utilisés dans 40% des projets, au même titre que les isolants traditionnels (laine minérale, plastique alvéolaire). Les résultats de l'appel à projets en région Languedoc-Roussillon démontrent ainsi une spécificité régionale dans l'utilisation d'isolants bio-sourcés. A contrario, au niveau national, ils font ressortir la prépondérance de la laine minérale (58%) et du plastique alvéolaire (15 %) dans le neuf et la rénovation.

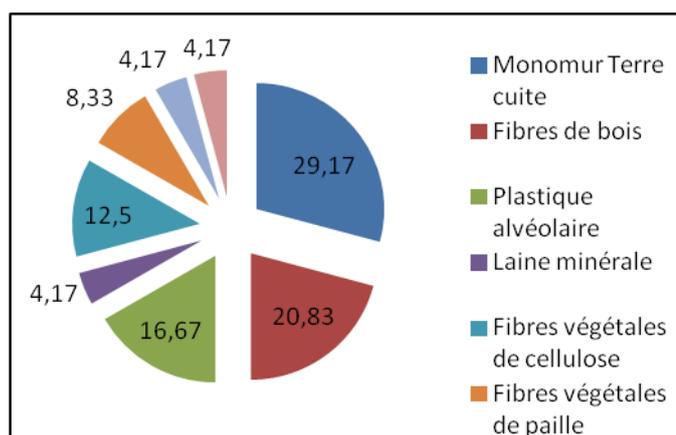


Figure : Pourcentage d'utilisation de différents isolants dans les projets de construction du concours BBC

SOURCES

- Plaquette de présentation du concours BBC 2013
- Site internet de l'ADEME Languedoc-Roussillon : <http://www.ademe.fr/languedoc-roussillon/>
- Concours « Bâtiments Basse Consommation d'énergie en Languedoc-Roussillon », Cahier des charges - Edition 2012
- Site internet Effinergie : www.effinergie.org/
- Liste des lauréats du concours depuis 2007
- Site internet de l'Observatoire régional des BBC : <http://www.observatoirebbc.org/>

13. Projet « Cœur de Tendon » Commune de Tendon dans les Vosges (88)



NATURE DU PROJET :	Incitation à l'innovation au sein d'un projet pilote et accompagnement des acteurs (soutien technique, psychologique et financier)
PORTEUR :	Commune de Tendon
PARTENAIRES :	Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Vosges (avec le Centre des Techniques et Innovations de la Filière Artisanale Bois – CeTIFAB ²¹)
TYPE :	Projet pilote exemplaire
ECHELLE :	Communale

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

- 1.1** Coordonner les initiatives des différents acteurs
- 1.3** Démontrer l'impact positif des projets bio-sourcés
- 3.4** Renforcer la formation des professionnels du bâtiment aux matériaux bio-sourcés
- 4.2** Favoriser « l'expérimentation » en aidant au développement de projets démonstrateurs
- 6.2** Poursuivre le lancement d'actions concrètes selon le cadre proposé par la circulaire de 2012

CONTEXTE :

2008 : Lancement par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Vosges (CMA 88) d'une action locale pour redynamiser les TPE de la filière bois-construction. Cette action est soutenue par la Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services (DGCIS) et s'inscrit en anticipation du projet de constitution d'un pôle national d'innovation de l'artisanat et des petites entreprises pour la filière bois²².

2009 : Création du Centre des Techniques et Innovations de la Filière Artisanale Bois (CeTIFAB) et lancement d'un appel à projet expérimental par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Vosges (CMA88), avec le soutien financier de la Région Lorraine, du Conseil Général, de l'Etat (DGCIS) et de l'Union Européenne, remporté par le projet de construction d'un accueil périscolaire pour l'école primaire communale de la ville de Tendon porté par la Mairie.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2009

DUREE : 3 ANS

OBJECTIFS

- **Produire un exemple emblématique de bâtiment bio-sourcé favorisant la mobilisation et la structuration des filières de matériaux et des artisans locaux.**
- **Démontrer qu'un projet audacieux et innovant peut découler de l'application d'une logique écologique globale.**
- **Concevoir un bâtiment fonctionnel aux impacts environnementaux faibles et générant des bénéfices économiques et sociaux.**

²¹ CeTIFAB : Centre des Techniques et Innovations de la Filière Artisanale Bois. Service de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges qui a pour objectif d'accompagner les artisans de la filière bois sur les nouveaux marchés de la valorisation du bois dans la construction.

²² Lettre n°49, Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services, Sept. 2009 : <http://www.dgcis.redressement-productif.gouv.fr/files/files/archive/www.industrie.gouv.fr/dgcis/listeDiff/lettre49/DGE49.pdf>

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

Fonctionnement :

- 2009** : La commune de Tendon démontre la volonté d'utiliser le bois des forêts communales (492 Ha) et de mobiliser les artisans locaux pour la construction d'un accueil périscolaire de l'école communal et sélectionne pour cela le projet du cabinet d'architectes HAHA, qui est également en charge de la maîtrise d'œuvre du chantier.
- 2010** : Le projet prévoit initialement l'utilisation de bois massif local (hêtre), la mobilisation d'artisans locaux et préconise l'utilisation de paille pour l'isolation. Cependant, diverses réserves sont émises par l'organisme de contrôle technique Bureau Veritas vis-à-vis de ces choix techniques peu conventionnels. Mais l'apport d'un argumentaire structuré par le cabinet HAHA, d'études techniques du Centre Régional d'Innovation et de Transfert Technique de la filière bois (CRITT bois) et la réalisation d'une mission d'ingénierie géotechnique permettent de lever certaines réserves (notamment sur les effets statiques des matériaux et du bâtiment) afin que le projet puisse voir le jour.
- 2011** : La Mairie lance des appels d'offres en vue de sélectionner les fournisseurs et les artisans qui contribueront à mettre en œuvre le projet. Lors de leur parution, ces marchés sont déclarés illégaux par la préfecture. Cependant, certaines accusations se révèlent inconsistantes et d'autres sont déclarées sans suite « compte tenu de la prise en compte particulièrement remarquable [...] des lignes directrices du Grenelle de l'environnement ». De plus, le dialogue avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDI88) favorise la mise en place de dispositifs additionnels en vue de rassurer les organismes de contrôle. Par ailleurs, l'accompagnement décisif du cabinet d'architecte HAHA, l'implication déterminante du Maire de Tendon et de la responsable du CeTIFAB favorisent la mise en place d'un dialogue entre les acteurs du chantier.

Résultat

- Le chantier a abouti et l'accueil périscolaire est en service depuis avril 2013.
- Des solutions ont été trouvées pour lever les freins rencontrés par la maîtrise d'ouvrage notamment pour utiliser des matériaux bio-sourcés locaux.
- Les TPE vosgiennes impliquées se sont coordonnées avec succès, favorisant leur montée en compétences sur la thématique des matériaux bio-sourcés.

SOURCES

- *Site internet de la CMA 88*
- *Centre des Techniques et Innovations de la Filière Artisanale Bois, Projet 'Cœur de Tendon'. La construction bois conçue dans la double approche du Développement durable et du Développement local, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges, 2010*
- *MAP-CRAI, Analyse et bilan de l'opération « Cœur de Tendon », 2012*
- *Entretiens avec Isabelle Molin (CMA88), Gérard Clément (Maire de Tendon), Claude Valentin (HAHA Atelier d'Architecture) réalisés en novembre 2012.*

Eco-chèque logement Région Aquitaine



NATURE DU PROJET :	Aide financière à la réalisation de travaux de rénovation bonifiée lors de l'emploi de matériaux bio-sourcés
PORTEUR :	Conseil Régional d'Aquitaine
PARTENAIRES :	FFB, CAPEB
TYPE :	Incitation financière
ECHELLE :	Régionale

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

5.1 Développer la sensibilisation aux bénéfices de ces matériaux
5.2 Inciter financièrement les ménages à employer des matériaux bio-sourcés

CONTEXTE :

En 2011, la Région Aquitaine organise 8 débats citoyens en vue de l'élaboration du plan énergie-climat de la Région : le Défi Aquitaine Climat. Ce plan comprend 69 actions et plus de 300 mesures. L'action 1 du plan climat-énergie vise notamment à créer un plan régional en faveur de la sobriété, de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, intitulé « Aquitaine Énergie Positive ». L'éco-chèque est une mesure incluse dans l'approche sectorielle pour favoriser la sobriété et l'efficacité énergétique du plan « Aquitaine Énergie Positive ».

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2012
 200€ VERSES LORS DE
 L'UTILISATION DE
 MATERIAUX BIO-SOURCES
 BUDGET : 3 MILLIONS
 D'EUROS

OBJECTIFS

- Réduire la consommation énergétique des particuliers liée au logement ;
- Inciter les particuliers à utiliser des matériaux bio-sourcés lors de la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leurs logements ;
- Accroître la formation des professionnels du bâtiment et valoriser les formations FEE Bat.

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

Fonctionnement

L'éco-chèque logement fonctionne sur un système d'affiliation des professionnels, qui proposent directement aux particuliers de bénéficier de l'aide et prennent à leur charge certaines démarches administratives. Pour être affiliés à ce dispositif, les professionnels doivent avoir suivi une formation FEEBat ciblée et faire l'objet d'un conventionnement avec le Conseil Régional d'Aquitaine (formulaire à compléter).

Quant aux particuliers, l'aide ne peut être attribuée qu'à des propriétaires occupant d'une maison individuelle représentant leur résidence principale, construite avant 2000 et située en Région Aquitaine. Ils doivent également remplir certaines conditions de ressources.

Dans le cadre de cet éco-chèque, l'isolation des combles ou des toitures permet de bénéficier de 800 € d'aide, l'isolation thermique par l'extérieur de 1600 € l'installation d'une VMC de 500 € et l'utilisation de matériaux bio-sourcés permet d'obtenir une bonification de l'aide d'un montant de 200 €.

Résultats

Le premier Eco-chèque d'aide à l'isolation (d'un montant de 1000€) a été remis en novembre 2012 pour financer des travaux d'isolation de combles d'une maison en ouate de cellulose, matériaux éligible au bonus de 200 €. En 2013, 2.000 particuliers aquitains devraient bénéficier de l'Eco-chèque pour un budget total de 3 M€.

SOURCES

- Site internet du Conseil Régional d'Aquitaine : <http://aquitaine.fr/>
- Site internet du Bureau d'étude APIEH : <http://www.apieh.fr/>
- Eco-chèque Logement - Guide pour les professionnels de l'habitat, Conseil Régional d'Aquitaine, 2012
- Plan climat-énergie de la Région Aquitaine
- Plan Aquitaine Energie Positive

Chèque éco-énergie Région Basse-Normandie



NATURE DU PROJET :	Bonification de subvention pour le financement de travaux liés à la performance énergétique et aux énergies renouvelables lors de l'utilisation de matériaux bio-sourcés
PORTEUR :	Région Basse-Normandie
PARTENAIRES :	-
TYPE :	Incitation financière
ECHELLE :	Région Basse-Normandie

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :	3.2 Faciliter l'identification des entreprises du territoire 5.1 Développer la sensibilisation aux bénéfices de ces matériaux 5.2 Inciter financièrement les ménages à employer des matériaux bio-sourcés
--	---

CONTEXTE :

2006 : Un accord de partenariat pluriannuel (2007-2013) est signé entre le Conseil Régional de Basse-Normandie et l'Etat pour mettre en œuvre le programme Défi'NeRgie. Ce programme constitue le volet plan climat du Contrat de Projets Etat-Région (CPER) et a pour objectifs de réduire les émissions régionales de gaz à effet de serre, ainsi que la facture énergétique des habitants de la région.

2008 : La Région Basse-Normandie s'engage dans une politique active en matière de développement durable au travers de l'adoption de son Agenda 21 régional, composé de 100 actions ciblées recouvrant l'ensemble des domaines de compétences de la Région (Energie-Climat, Environnement, Economie, Social et Education au développement durable). Le programme opérationnel "Défi'NeRgie" s'inscrit dans ce plan d'action.

CHIFFRES CLES

LANCEMENT : 2009

DUREE : 3 ANS

MONTANT DES AIDES : 200 A 300 €

12 500 DOSSIERS DEPOSES

8017 CHEQUES EMIS

5,9 MILLIONS D'EUROS FINANCES

88 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX GENERES

OBJECTIFS

- **Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au secteur du bâtiment ;**
- **Inciter les particuliers à utiliser des matériaux bio-sourcés lors de la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leurs logements ;**
- **Mobiliser les professionnels et favoriser leur montée en compétences sur les thématiques de l'éco-construction et de la rénovation.**

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS :

Fonctionnement

La mise en place du « Chèque éco-énergie » est une action directement issue de l'Agenda 21 régional. Ce dispositif offre aux foyers une aide financière pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement. Cette aide est directement remise aux entreprises, qui doivent être conventionnées par la Région pour pouvoir en bénéficier, afin d'éviter aux bénéficiaires d'avoir à avancer une partie des frais engagés.

Pour le conventionnement des entreprises, des exigences en termes de qualification et de formation ont été définies en fonction d'une typologie des travaux à réaliser, dans le but de favoriser la montée en compétences des professionnels (par anticipation notamment de la réflexion menée sur le nouveau référentiel « Quali Grenelle » porté par l'ADEME²³). Les entreprises conventionnées sont référencées sur une plateforme extranet, permettant alors aux particuliers d'effectuer leur recherche d'entreprise conventionnée selon différentes entrées : champs de compétences, code postal, nom de ville ou nom d'entreprise.

²³ Ce référentiel pourrait contribuer à la création d'une première base de travail commune pour ce dispositif national, dont le lancement est prévu en 2014.

La place donnée aux matériaux bio-sourcés dans le programme est importante : l'utilisation des matériaux bio-sourcés est encouragée par l'attribution d'une bonification de l'aide au financement de travaux de 200 à 300€²⁴. Face au succès du dispositif, il est adapté en 2010 afin de permettre une prolongation d'un an (soit 6000 chèques supplémentaires). Une nouvelle aide est également mise en place afin de soutenir la labellisation des logements BBC.

Résultats

Au total, 8017 chèques éco-énergie ont été financés par le Conseil Régional de Basse Normandie, pour un montant de 5,9 millions d'euros qui ont généré 88 millions d'euros de travaux.

La mise en place d'un conventionnement entre la Région, les organisations professionnelles²⁵ et les entreprises a permis de créer un relationnel fort, qui s'est traduit par une nette implication des entreprises dans le programme : 806 entreprises ont été conventionnées avec la région, dont 707 entreprises bas-normandes. La région a ainsi favorisé la montée en compétences de 2 000 professionnels dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique²⁶.

Au total, 50% des aides à l'isolation en toiture et 10% des aides à l'isolation des murs ont concerné des matériaux bio-sourcés, correspondant à un montant de 719 000 euros d'aides. 80% de l'isolation en toiture bio-sourcée correspond à la mise en œuvre de ouate de cellulose. L'isolation des murs bio-sourcés concerne la mise en œuvre de laine de bois, de laine de chanvre ou de lin et du produit Métisse (isolant en textile recyclé).

	Nombre de commandes	Total des Subventions (€)	Montant total des travaux (TTC)	Taux d'aide	Tonnes de CO2 évitées
Isolation des murs - éco matériaux	154	131 560	1 592 471	8%	183
Isolation en toiture - éco matériaux	590	587 542	2 697 262	22%	500

En parallèle, la Région a réalisé une étude sur « les matériaux bio-sourcés isolants, produits ou utilisés en Basse-Normandie », afin de faire connaître les productions locales de matières premières, les unités de transformation existantes ainsi que les professionnels du bâtiment utilisant ces matériaux, dans le but de faire émerger de véritables filières locales.

SOURCES

- Site internet de la région Basse-Normandie : <http://www.region-basse-normandie.fr/>
- Délégation régionale de l'ADEME en Basse-Normandie : <http://www.basse-normandie.ademe.fr>
- Bilan final du dispositif mai 2012
- Programme «Défi'NeRgie Basse-Normandie»
- Compte rendu d'entretien avec Annie Motte, mai 2012

²⁴ Estimation extraite d'un entretien réalisé avec Annie Motte, chargée de mission au Conseil Régional de Basse Normandie, en mai 2012 dans le cadre d'une étude commandée par le MEDDE.

²⁵ Les organisations professionnelles ainsi que les Chambres des Métiers et de l'Artisanat ont joué un rôle actif de relais d'information et de suivi des besoins de qualification des entreprises.

²⁶ Donnée basée sur l'évolution des formations FEEBAT dispensées en Basse-Normandie de mars 2008 à décembre 2011.

Bonification des aides au financement de travaux d'isolation - Grand Nancy

GrandNancy
COMMUNAUTÉ URBAINE & HUMAINE



NATURE DU PROJET :	Bonification d'aides au financement de travaux d'isolation ou de chauffage lors de l'utilisation de matériaux naturels
PORTEUR :	Communauté urbaine du Grand Nancy
PARTENAIRES :	-
TYPE :	Incitation financière
ECHELLE :	Communauté Urbaine

CORRESPONDANCE AVEC LE PLAN D'ACTION DE REFERENCE :

5.1 Développer la sensibilisation aux bénéfices des matériaux bio-sourcés
5.2 Inciter financièrement les ménages à employer des matériaux bio-sourcés

CONTEXTE :

2005 : La loi n°2005-78²⁷ marque la création du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) pour la période de 2006-2009, qui constitue l'un des instruments phares de la politique de maîtrise de la demande énergétique. Ce dispositif impose aux fournisseurs d'énergie la réalisation d'économies d'énergie. Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

2011 : Suite au succès de la première période, le gouvernement renouvelle le dispositif sur une seconde période (2011-2014) se fixant pour objectif la réalisation d'une économie d'énergie correspondant à 345 TWh (contre une cible de 54 TWh pour la 1^{ière} période et une réalisation supérieure à 65,2 TWh).

2012 : Dans le cadre du Grenelle 2 de l'environnement, le Grand Nancy se dote d'un instrument de lutte contre le changement climatique : le Plan Climat Energie Territorial (PCET). Il vise notamment à associer les habitants à l'atteinte des objectifs de maîtrise de la demande énergétique. Ceci se traduit par la mise en place d'un dispositif d'aide au financement de travaux d'isolation ou de chauffage, bonifié lors de l'utilisation de matériaux bio-sourcés.

CHIFFRES CLES

DEBUT : JUILLET 2012

DUREE : 17 MOIS

BONIFICATION DE
L'AIDE DE 5 €A 16 €/M²

OBJECTIFS

- Inciter les particuliers à utiliser des matériaux bio-sourcés lors de la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique de leurs logements
- Prescrire des bonnes pratiques énergétiques et environnementales sur le territoire de la communauté urbaine
- Mutualiser les économies d'énergie réalisées pour permettre l'obtention de CEE²⁸

DESCRIPTION DU PROJET ET DES PRINCIPAUX RESULTATS

Les conditions d'obtention de l'aide au financement de travaux d'isolation ou de chauffage sont fixées dans la convention de partenariat PCET et dépendent de la validation du dossier par le Pôle National des Certificats d'Economies d'Energie. En cas d'acceptation, l'aide du Grand Nancy est versée une fois les travaux achevés et les factures acquittées. La même convention de partenariat détermine les sommes correspondantes aux CEE que la Communauté Urbaine s'engage à verser aux signataires. En contrepartie de cette aide, le bénéficiaire cède et

²⁷ La loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 du programme fixant les orientations de la politique énergétique, publiée au Journal Officiel du 14 juillet 2005.

²⁸ Source : http://observatoire-territoires-durables.org/?page=pratique&id_pratique=14

reconnait à la Communauté urbaine du Grand Nancy le droit exclusif de valoriser les certificats d'économies d'énergie relatifs à ces opérations.

Les aides concernent certains travaux de rénovation ou de remplacement d'équipement(s) ayant pour conséquence une amélioration de la performance énergétique de leur logement (isolation, chaudière individuelle de type condensation, chaudière biomasse individuelle, pompe à chaleur de type air/eau, etc.). Concernant l'isolation, l'utilisation de matériaux bio-sourcés (ouate de cellulose, fibre de bois, laine de chanvre, etc.) engendre une bonification des aides selon le barème ci-dessous :

	Chauffage électrique		Chauffage gaz, fioul, bois	
	Matériaux synthétiques	Matériaux naturels	Matériaux synthétiques	Matériaux naturels
Isolation des combles et toiture	4€/m ² d'isolant	5€/m² d'isolant	6€/m ² d'isolant	8€/m² d'isolant
Isolation des murs	6€/m ² d'isolant	8€/m² d'isolant	10€/m ² d'isolant	13€/m² d'isolant
Isolation d'un plancher	8€/m ² d'isolant	10€/m² d'isolant	13€/m ² d'isolant	16€/m² d'isolant

SOURCES

- Site internet du Grand Nancy <http://www.grand-nancy.org>
- Plan Climat Air Energie Territorial de la Ville de Nancy
- Convention de partenariat Plan Climat Air Energie Territorial
- Site internet du MEDDE : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Certificats-d-economies-d-energie,188-.html>

5) CONCLUSION

La réunion de restitution organisée le mardi 30 avril 2013 a permis de concrétiser la volonté de la DREAL Limousin de s'engager auprès d'un certain nombre d'acteurs locaux en faveur du développement des filières de matériaux de construction bio-sourcés.

Il a été rappelé que si les mesures du plan d'action retenues étaient relativement transversales, les acteurs avaient également la volonté de travailler filière par filière, chacune d'entre elle présentant en effet des spécificités et des enjeux qui lui sont propres. Les acteurs ont ainsi d'ores-et-déjà été invités à se positionner sur une filière en particulier, en vue de l'organisation d'ateliers spécifiques au cours de l'été 2013 en lien avec le Pôle Eco-construction. Un acteur référent, point de contact principal, pourra notamment être désigné pour chaque filière en vue de veiller à la bonne diffusion de l'information.

Par ailleurs, l'importance de valoriser les synergies existant entre les filières étudiées lors de l'état des lieux (chanvre, laine de mouton, ouate de cellulose, textile recyclé, terre crue) et la filière bois a été soulignée. Une réflexion commune pourra ainsi être menée en vue de mutualiser les efforts engagés pour le développement de l'ensemble des filières bio-sourcées.

Les acteurs ont convenu de l'importance d'initier la mise en œuvre du plan d'action dans des délais courts (l'action 12 pourrait notamment être lancée rapidement).

Enfin, les acteurs s'accordent sur l'importance d'identifier et/ou de favoriser l'émergence de projets économiques concrets à l'échelle du territoire, étape essentielle pour accélérer le développement des filières. En coordination étroite avec l'ensemble des acteurs, la DREAL peut jouer un rôle de mobilisateur pour aider les chaînes de valeur à se structurer, et à créer de l'activité et de l'emploi.

6) ANNEXES

ANNEXE 1 – TABLEAU DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE CONCERTATION DU 14/02/2013

	Nom	Prénom	Fonction	Organisation	Dépt.	Téléphone	Mail
1	POUZET	Daniel	Gérant	A.I-Tech	Haute-Vienne	05 32 09 01 07	dpouzet@aitech-isolation.com
2	DEBAYLE	Michèle	Chargée de mission construction	ADEME	Haute-Vienne		michele.debayle@ademe.fr
3	DUGUET	Dorothée	Coordinatrice du programme régional	APOSNO	Haute-Vienne	05 55 60 27 72	laine.limousin@gmail.com
4	MICHEL	Christophe	Gérant	Avenir Matériaux Naturels	Haute-Vienne	05 55 75 26 17 06 65 56 62 67	avenirmateriauxnaturels@sfr.fr
5	CORNEVIN	Charlotte	Chef de projet	Bâti et savoir-faire en Limousin	Creuse	05 55 83 29 55	charlotte@batietsavoirfaire.fr
6	BOYEUX	Bernard	Président	C&B			bernard.boyeux@constructions-bioressources.org
7	MOLLAS	Patrick	Membre du bureau et gérant de la Sarl Creuse Eco ²	CAPEB Limousin	Haute-Vienne	06 21 72 48 42	capeb.87@wanadoo.fr mollas.patrick@orange.fr
8	FORST	Martin	Directeur international et Europe	CCIR	Haute-Vienne		m.forst@limousin.cci.fr
9	CUEILLE	Michael	Chargé de mission	CCIR	Haute-Vienne	05 55 71 39 48	m.cueille@limousin.cci.fr
10	ROUBAUD	Rémi	Maçon	Centre d'éco-construction HANNEMAN	Creuse	05 55 81 32 03	r_r@orange.fr
11	CADOT	Michel	Directeur technique	CESA		05 53 54 11 25	m.cadot@c-e-s-a.fr
12	SOLANS	Rafael	Ingénieur environnement	CRMA Limousin	Haute-Vienne	05 55 79 45 02	rafael@solans.fr
13	MAILLARD	Pascal	Chargé de mission	CTMNC	Haute-Vienne	05 19 76 01 40	p.maillard@ctmnc.fr
14	SANTI	Hélène	Chargée de mission	DIRECCTE LIMOUSIN	Haute-Vienne	05 87 50 26 73	helene.santi@direccte.gouv.fr
15	DRUELLE	Patrick	Unité Forêt et Filière Bois	DRAAF Limousin	Haute-Vienne	05 55 12 92 21	patrick.druelle@agriculture.gouv.fr
16	BAENA	Pierre	Adjoint au Directeur	DREAL Limousin	Haute-Vienne	05 55 12 90 00	DREAL-Limousin@developpement-durable.gouv.fr
17	LAGRANGE	Véronique	Chef de mission Promotion du développement durable	DREAL Limousin	Haute-Vienne	05 55 12 90 00	veronique.lagrange@developpement-durable.gouv.fr
18	TIBI	Eric	Chargé de mission « croissance verte »	DREAL Limousin	Haute-Vienne	05 55 12 93 18	Eric.Tibi@developpement-durable.gouv.fr
19	FAUCHER	Jacques	Service construction habitat et logement durables	DREAL Limousin	Haute-Vienne	05 55 12 95 65	Jacques.Faucher@developpement-durable.gouv.fr
20	DUJON	Jean-Louis	Service construction habitat et logement durables	DREAL Limousin	Haute-Vienne		Jean-Louis.Dujon@developpement-durable.gouv.fr
21	FOURNET	Bernard	Construction, habitat et logement durables	DREAL Limousin	Haute-Vienne		bernard.fournet@developpement-durable.gouv.fr
22	JUDE	Catherine	Chargée de Mission Environnement	FFB	Haute-Vienne	05 55 11 21 40	JudeC@limousin.ffbatiment.fr
23	MEYZEAUD	Matthieu	Membre de l'association et chanvrier	Lo Sanabao	Haute-Vienne	06 83 16 80 87	lo.sanabao@orange.fr mattoriilhac@wanadoo.fr
24	L'HERITIER	Laurent	Animateur	LMB de Felletin	Creuse	05 55 83 46 00	l-heritier@orange.fr
25	LIMANTON	Thierry	Directeur PFT	LMB de Felletin	Creuse	06 74 36 35 08	thierry.limanton@ac-limoges.fr
26	BAECHER	Cédric	Associé fondateur	Nomadéis		01 45 24 31 44	cedric.baecher@nomadeis.com
27	DUTREIX	Nicolas	Associé fondateur	Nomadéis		01 45 24 31 44	nicolas.dutreix@nomadeis.com
28	WIRTH	Juliette	Chef de projet	Nomadéis		01 45 24 31 44	juliette.wirth@nomadeis.com
29	AUQUE	Christian	PDG	Non tissé production (NTP)	Haute-Vienne	05 55 01 46 67	ntp87@free.fr
30	BERGERON	Serge	Président	Ordre des architectes	Haute-Vienne	05 55 33 22 56	bergeron.architecte@wanadoo.fr
31	THARAUD	Michèle	Présidente	Patrimoine de cognac la forêt	Haute-Vienne	05 55 03 90 88	patrimoine.cognac87@orange.fr
32	POULET	Vincent	Directeur régional	Point P	Haute-Vienne	05 55 38 90 80	vincent.poulet@saint-gobain.com
33	GUILLEMOT	Eve	Chargée de mission	Pôle Eco-construction	Haute-Vienne	05 55 42 60 00	eve.guillemot@ester-technopole.org
34	MIGNON	Patrick	Chargé de développement	Tellus Ceram	Haute-Vienne	05 53 71 13 01	pmignon.ac.ic@orange.fr

ANNEXE 2 – TABLEAU DES PARTICIPANTS A LA REUNION DE RESTITUTION DU 30/04/2013

	Nom	Prénom	Fonction	Organisation	Dépt.	Téléphone	Mail
1	DEBAYLE	Michèle	Chargée de mission construction	ADEME	Haute-Vienne	05 55 79 39 34	michele.debayle@ademe.fr
2	PETIT-ETIENNE	Hugues	Délégué bois construction	APIB	Corrèze	06 38 11 58 97	apib.hpe@gmail.com
3	DUGUET	Dorothée	Coordinatrice du programme régional	APOSNO	Haute - Vienne	05 55 60 27 72	laine.limousin@gmail.com
4	PROUST	Alexandre	Gérant	Arbologique	Haute - Vienne	06 27 85 29 46	alexandre.proust@arbologique.fr
5	MICHEL	Christophe	Gérant	Avenir Matériaux Naturels	Haute-Vienne	05 55 75 26 17 06 65 56 62 67	avenirmateriauxnaturels@sfr.fr
6	MOLLAS	Patrick	Membre du bureau et gérant de la Sarl Creuse Eco ²	CAPEB Limousin	Haute-Vienne	06 21 72 48 42	capeb.87@wanadoo.fr mollas.patrick@orange.fr
7	CUEILLE	Michael	Chargé de mission	CCIR	Haute-Vienne	05 55 71 39 48	m.cueille@limousin.cci.fr
8	COSTE	Pascal	Référent Energie élu	Chambre d'Agriculture Régionale et CA 19	Corrèze	06 82 83 30 20	coste.pascal@wanadoo.fr
9	LUCAS	Stéphanie	Chargée de mission au Service Animation Agricole et Forestière	Conseil Régional du Limousin	Haute-Vienne	05 87 50 26 73	s-lucas@cr-limousin.fr
10	SOLANS	Rafael	Ingénieur environnement	CRMA Limousin	Haute-Vienne	05 55 79 45 02	rafael@solans.fr
11	MAILLARD	Pascal	Chargé de mission	CTMNC	Haute-Vienne	05 19 76 01 40	p.maillard@ctmnc.fr
12	SANTI	Hélène	Chargée de mission	DIRECCTE LIMOUSIN	Haute-Vienne	05 87 50 26 73	helene.santi@direccte.gouv.fr
13	BAENA	Pierre	Adjoint au Directeur	DREAL Limousin	Haute-Vienne	05 55 12 90 00	DREAL-Limousin@developpement-durable.gouv.fr
14	LAGRANGE	Véronique	Chef de mission Promotion du développement durable	DREAL Limousin	Haute-Vienne	05 55 12 90 00	veronique.lagrange@developpement-durable.gouv.fr
15	TIBI	Eric	Chargé de mission « croissance verte »	DREAL Limousin	Haute-Vienne	05 55 12 93 18	Eric.Tibi@developpement-durable.gouv.fr
16	FAUCHER	Jacques	Service construction habitat et logement durables	DREAL Limousin	Haute-Vienne	05 55 12 95 65	Jacques.Faucher@developpement-durable.gouv.fr
17	BAECHER	Cédric	Associé fondateur	Nomadéis		01 45 24 31 44	cedric.baecher@nomadeis.com
18	WIRTH	Juliette	Chef de projet	Nomadéis		01 45 24 31 44	juliette.wirth@nomadeis.com
19	DELFOUR	Emmanuelle		Non tissé production (NTP)	Haute-Vienne	05 55 01 46 67	delfour@ntpsas.com
20	BERGERON	Serge	Président	Ordre des architectes	Haute-Vienne	05 55 33 22 56	bergeron.architecte@wanadoo.fr
21	THARAUD	Michèle	Présidente	Patrimoine de cognac la forêt	Haute-Vienne	05 55 03 90 88	patrimoine.cognac87@orange.fr
22	GUILLEMOT	Eve	Chargée de mission	Pôle Eco-construction	Haute-Vienne	05 55 42 60 00	eve.guillemot@ester-technopole.org
23	MIGNON	Patrick	Chargé de développement	Tellus Ceram	Haute-Vienne	05 53 71 13 01	pmignon.ac.ic@orange.fr